CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

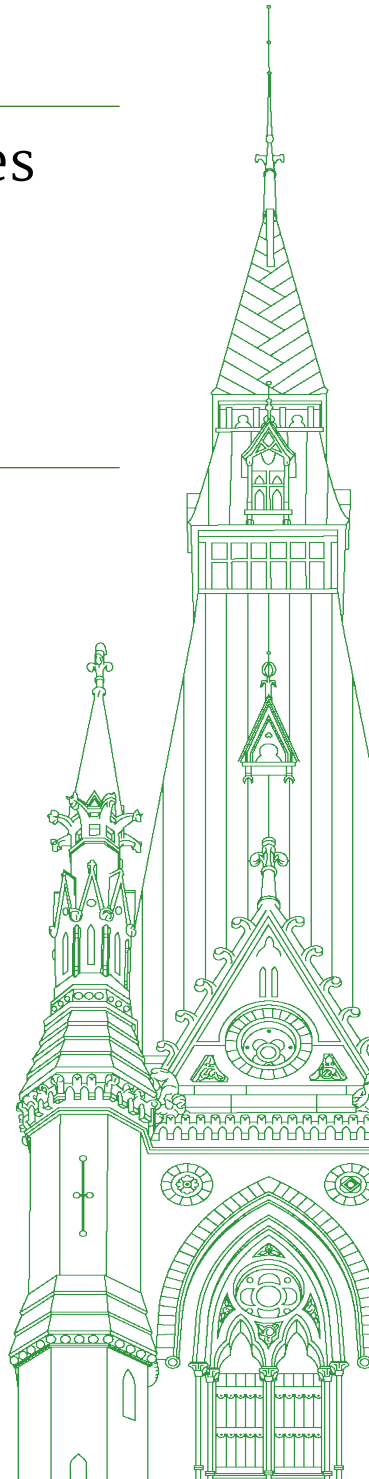
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 051

Le jeudi 29 octobre 2026



Présidente : Hedy Fry

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 29 octobre 2026

● (0820)

[*Français*]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Bienvenue à la 51e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

Je voudrais commencer par reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire non cédé du peuple anishinabe algonquin.

[*Traduction*]

Conformément à l'article 108 du Règlement, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur les populations de saumon de l'Atlantique. La séance d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride conformément au Règlement.

Vous connaissez nos procédures.

Tous les témoins comparaissant aujourd'hui par vidéoconférence ont fait l'objet des vérifications techniques d'usage. Ils sont maintenant tout à fait prêts à participer.

Je tiens à vous rappeler de bien vouloir attendre que je vous donne la parole nommément avant de vous exprimer. Pour ceux qui participent à distance, veuillez cliquer sur l'icône du micro pour l'activer, et veuillez couper le son quand vous ne parlez pas. Pour l'interprétation, voyez le canal qui vous convient au bas de votre écran: parquet, français ou anglais. Cela s'adresse tout particulièrement aux témoins. Quant à vous qui êtes présents dans la salle, vous savez comment faire. Je rappelle aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais et que, si vous souhaitez bénéficier du service d'interprétation, préparez-vous à l'avance pour être prêts dès que nous commencerons. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je voudrais maintenant accueillir nos témoins.

Nous avons avec nous, par vidéoconférence, Kastine Coleman, guide de pêche, qui s'exprimera à titre personnel. Nous avons également Cyr Couturier, chercheur en aquaculture. Nous rejoignent aussi par vidéoconférence la cheffe Jenny Brake de la Première Nation Qalipu et James MacDonald, directeur des pêches, tous deux de l'Assemblée des Premières Nations. Également par vidéoconférence, nous avons Evie Gagné, coordonnatrice de liaison scientifique, de l'Atlantic Canada Fish Farmers Association. Enfin, nous avons Mike Rushton, directeur exécutif de l'Association des bassins versants du Grand Kouchibouguac.

Un chef des Premières Nations n'a pas pu se joindre à nous. Nous avons donc un témoin de moins aujourd'hui.

À l'attention des témoins, vous disposerez de cinq minutes. Je vous ferai signe quand il vous restera une minute, puis 30 secondes. Je vous préviendrai quand il ne restera plus que 30 secondes pour que vous sachiez qu'il est temps de conclure. Si vous n'avez pas terminé, sachez que le sujet sera de nouveau abordé durant la période de questions.

Pour commencer, écoutons la cheffe Jenny Brake.

Merci, madame. Vous avez cinq minutes.

La cheffe Jenny Brake (cheffe, Première Nation Qalipu, Assemblée des Premières Nations):

Weli eksitpu'k.

Bonjour. Je vous remercie, madame la présidente et distingués membres du Comité, de m'accueillir ici aujourd'hui.

Je suis la cheffe Jenny Brake, de la Première Nation Qalipu, à Ktaqmkuk, Terre-Neuve, sur le territoire non cédé des Mi'kmaq.

Le saumon de l'Atlantique garantit la subsistance des Premières Nations à travers le Canada et le Québec depuis des temps immémoriaux. Il est intimement lié à notre alimentation, à nos cultures et cérémonies, à notre langue et à notre responsabilité à l'égard des terres et des eaux dont nous prenons soin depuis des générations. Pour les Premières Nations, le déclin du saumon de l'Atlantique va bien au-delà de la simple question de la gestion des pêches. Il a un impact direct sur nos communautés, nos droits et notre relation avec le saumon.

Les Premières Nations prennent déjà des décisions difficiles pour protéger ces populations. Dans certaines régions, les communautés ont réduit ou cessé la pêche au saumon par souci de conservation. Ces décisions ont une incidence sur l'exercice de leurs droits constitutionnels. On ne saurait attendre des Premières Nations qu'elles continuent de faire ces sacrifices alors qu'elles ne disposent que d'un pouvoir limité sur beaucoup des décisions qui concernent le saumon et son habitat.

C'est pourquoi notre message principal au Comité est que le rétablissement du saumon de l'Atlantique doit se faire de concert avec les Premières Nations. Celles-ci sont titulaires de droits et de titres. Nous devons jouer un rôle significatif dans la gouvernance, dans l'élaboration des mesures de rétablissement et dans les décisions concernant le saumon sur nos territoires. Le savoir autochtone doit également faire partie intégrante de cette démarche. Ce savoir guide depuis des générations les mesures d'intendance et le processus décisionnel des Premières Nations. Il devrait être mis à contribution dans la détermination des priorités en matière de conservation et des mesures de suivi et de rétablissement.

Notre deuxième message est qu'il n'existe pas de cause unique au déclin du saumon de l'Atlantique. Nous prenons acte des préoccupations exprimées concernant le bar rayé et la prédation par les phoques. Ce sont des enjeux importants, et, bien que les données justifient une intervention, les mesures à prendre doivent être élaborées en collaboration avec les Premières Nations concernées. Je suis moi-même ambassadrice du Réseau canadien des gestionnaires de la ressource du phoque et je sais d'expérience ce qu'il en est de la prédation par les phoques, mais ce n'est qu'une partie du tableau.

La survie du saumon de l'Atlantique est menacée tout au long de son cycle de vie. Les raisons en sont, entre autres, le réchauffement des eaux, les faibles débits fluviaux, la dégradation de l'habitat, les obstacles à la migration, l'aquaculture en parcs en filets ouverts, et les risques sanitaires et génétiques, outre le faible taux de survie et la mortalité en mer. Si nous ne nous intéressons qu'à un seul de ces enjeux, nous ne réglerons pas le problème.

On peut d'ores et déjà prendre des mesures concrètes. On a besoin d'un meilleur suivi pour comprendre ce qu'il advient des saumons une fois qu'ils sont entrés dans la rivière et pour savoir s'ils atteignent effectivement leurs frayères. Il faut savoir si les échelles à poisson et les autres dispositifs de passage des installations hydroélectriques fonctionnent effectivement, et pas seulement s'ils sont en place. On a également besoin de renseignements plus précis sur les interactions entre le saumon sauvage et l'aquaculture en parcs en filets ouverts, notamment au sujet de l'évasion de saumons d'élevage, des interactions génétiques, des poux de mer et des maladies. Les Premières Nations devraient être directement associées à l'ensemble de ces mesures.

Enfin, la reconstitution des stocks nécessite des investissements durables. Les investissements fédéraux récents en faveur du saumon de l'Atlantique sont les bienvenus, mais la reconstitution prendra de nombreuses années et, dans certains cas, plusieurs générations. Les Premières Nations ont besoin d'un financement prévisible qui permette aux communautés de conserver leur expertise technique, d'assurer le suivi du saumon à long terme, de restaurer l'habitat, de procéder à des recherches et de consolider la gouvernance des pêcheries.

Notre mémoire propose des recommandations plus détaillées, mais notre message général est simple. Les Premières Nations ont déjà fait la preuve qu'elles étaient prêtes à prendre des décisions difficiles en matière de conservation pour protéger le saumon de l'Atlantique. Le Canada doit répondre à cet engagement par des investissements à long terme, une meilleure protection des habitats, un meilleur suivi et un rôle significatif pour les Premières Nations dans les décisions qui détermineront l'avenir de ces populations.

Notre objectif ne doit pas être de gérer le déclin. Il doit être de reconstituer les populations de saumon de l'Atlantique pour que les futures générations des Premières Nations puissent perpétuer la relation avec le saumon que nos peuples entretiennent depuis des générations.

Merci.

● (0825)

La présidente: Merci beaucoup.

Très bonne présentation, et ce, en moins de cinq minutes. Merci beaucoup.

Écoutons maintenant Kastine Coleman. Vous avez cinq minutes, madame. Allez-y, je vous en prie.

Kastine Coleman (à titre personnel): Bonjour, madame la présidente et distingués membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

Je pratique la pêche à la mouche du saumon de l'Atlantique depuis 35 ans et j'accompagne des pêcheurs à la ligne depuis 10 ans, principalement dans les rivières de l'Ouest de Terre-Neuve. Je sais bien que les populations de saumon connaissent des fluctuations naturelles, mais le déclin que j'ai observé dans nos rivières locales depuis environ 2020 est considérable et profondément préoccupant. Parallèlement, j'ai remarqué que les phoques sont de plus en plus nombreux dans les rivières et aux alentours. Il est vrai que l'élevage de saumon en parcs en filets ouverts et la prédation par l'achigan rayé constituent des menaces très importantes pour le saumon de l'Atlantique sauvage, mais, aujourd'hui, je voudrais parler de la prédation par les phoques.

Ce sont mes observations personnelles. Dans de petites rivières comme la Southwest River, il est fréquent, au mois de juin, de voir des phoques occuper les bassins de reproduction à peu près au moment où les saumons remontent les cours d'eau. Dans le cours inférieur de la rivière Humber, des phoques occupent des bassins à saumon situés jusqu'à 20 kilomètres de l'embouchure, où ils restent parfois pendant des semaines durant l'été. De gros saumons pesant entre 30 et 40 livres remontent encore cette rivière. Dans la rivière Codroy, à l'automne, quand certains des derniers saumons remontent pour frayer, il y a des phoques tout le long de l'estuaire.

Je ne saurais vous dire combien de saumons ces phoques capturent, ni même s'ils en capturent effectivement, mais je pense que ces observations soulèvent une question importante: quel est l'impact de la prédation des phoques sur les saumons qui remontent et descendent les rivières?

Les kelts et les smolts sont également vulnérables quand ils redescendent les rivières et traversent les estuaires et les eaux côtières. Selon le rapport « Nordic Seals », il est difficile de mesurer la prédation directe sur les salmonidés, et des recherches supplémentaires seraient nécessaires. Je suis d'accord, mais la difficulté à mesurer la prédation n'est pas une raison de négliger une source de mortalité potentiellement importante.

Cela m'amène à mon argument le plus important. On étudie le saumon de l'Atlantique depuis très longtemps. En 2016, votre comité a fait une étude d'envergure sur le saumon sauvage de l'Atlantique. Il a examiné beaucoup des menaces qui pèsent sur ce poisson et a formulé des recommandations précises en matière de prédation. L'une de ces recommandations invitait Pêches et Océans Canada à soutenir un programme de chasse pour réduire les populations de phoque gris et favoriser le rétablissement du saumon de l'Atlantique sauvage. Cela remonte à près de 10 ans, et nous en sommes toujours là, à étudier le déclin des populations de saumon de l'Atlantique.

Je ne dis pas qu'il faut cesser de faire de la recherche scientifique, car nous avons besoin de données de qualité, mais la recherche ne peut servir de prétexte au report indéfini de l'action. La question ne devrait plus porter sur ce qu'il nous reste à étudier. Elle devrait plutôt être la suivante: que sommes-nous prêts à faire avec les données que nous avons déjà? Si des preuves fiables confirment que la prédation par les phoques contribue de manière significative à la mortalité des populations de saumons vulnérables, il faut envisager des mesures de gestion adaptées.

Terre-Neuve-et-Labrador subit déjà les conséquences de l'effondrement des stocks de morue de l'Atlantique. On sait ce qui se passe quand une population de poissons continue de décliner pendant que nous essayons de comprendre le problème. Je ne veux pas que, dans quelques années, nous nous retrouvions ici à faire le bilan de la situation du saumon de l'Atlantique et à nous demander si nous aurions pu agir plus tôt. Je demande au Comité de favoriser la mise en route de recherches urgentes et ciblées sur la prédation du saumon de l'Atlantique par les phoques, en particulier au cours de sa remontée et sa descente des rivières. Mais je demande également que nous fixions un objectif clair: ces recherches doivent déboucher sur des mesures concrètes.

Le saumon de l'Atlantique fait partie intégrante du patrimoine naturel de Terre-Neuve-et-Labrador, de nos communautés et de notre mode de vie. J'ai passé 35 ans le long de ces rivières. J'ai vu les changements. Je m'inquiète énormément de l'avenir qu'ils annoncent.

Nous avons besoin de données plus solides. Nous avons besoin d'une enquête urgente. Mais nous devons également être prêts à agir en fonction de ce que ces preuves nous révéleront. Je ne veux pas, un jour, regarder en arrière et me dire: « Nous avons vu les signes d'avertissement, nous avons étudié le problème, mais nous n'avons pas agi à temps. »

Merci.

● (0830)

La présidente: Merci beaucoup.

C'est au tour de Cyr Couturier pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Couturier, je vous en prie.

Cyr Couturier (chercheur en aquaculture, professeur à la retraite, Memorial University of Newfoundland, à titre personnel): Merci.

Madame la présidente, j'ai une longue expérience de la recherche appliquée et du développement et comme conseiller auprès des gouvernements fédéral et provinciaux en matière de pêche et d'aquaculture. J'ai publié un certain nombre d'articles sur la biologie et la reproduction des salmonidés, sur la biologie et la reproduction du saumon de l'Atlantique, et sur les impacts de la production sur l'environnement. Je connais bien les aspects liés à la santé des animaux aquatiques et à la dynamique des écosystèmes marins, dans la mesure où cela concerne les pêches côtières.

Les populations de saumon de l'Atlantique sont en déclin depuis les années 1960 et 1970 dans l'ensemble de leurs habitats en Amérique du Nord. La modification de l'habitat, les barrages hydroélectriques et les pluies acides — notamment dans la région de M. d'Entremont, et c'était un facteur déterminant dans les années 1970 — étaient au cœur des répercussions générales et des répercussions sur les zones riveraines. Aujourd'hui, ce sont les changements climatiques qui menacent directement la survie du saumon de l'Atlantique en mer.

Le saumon de l'Atlantique a une origine européenne. Il a migré à travers l'Atlantique il y a très longtemps, après la dernière période glaciaire. Une étude a d'ailleurs révélé que, en France dans les années 1940, après la Deuxième Guerre mondiale, les populations de saumon de l'Atlantique ont commencé à décliner. Ce sont les changements climatiques qui étaient en cause, même si l'on n'en avait pas conscience à l'époque.

Les changements climatiques ne se traduisent pas uniquement par un réchauffement des eaux. La modification des régimes pluviométriques, notamment les sécheresses, entraîne une variabilité en aval des barrages. C'est l'écologie tout entière qui a changé dans de nombreux endroits en raison de changements dans les écosystèmes, par exemple dans l'estuaire de la baie d'Espoir. Depuis la construction du barrage, on observe un déclin notable de la montaison des poissons dans les rivières de la région depuis les années 1980, bien avant l'apparition de l'aquaculture. La situation était telle qu'un moratoire a été imposé sur la pêche commerciale au saumon dans cette région, ainsi qu'autour de Terre-Neuve, depuis 1992, qui est aussi l'année où l'on a imposé le moratoire sur la morue.

Je précise que les causes de la disparition du saumon des rivières d'Amérique du Nord sont diverses. Mais la surpêche, le braconnage, la pêche d'interception, la dégradation des habitats et le réchauffement croissant des habitats d'eau douce et d'eau de mer compromettent la montaison des saumons depuis près de trois décennies. Nous avons des preuves du réchauffement climatique et de la transformation de la productivité côtière depuis les années 1990, et aujourd'hui encore, au large des côtes de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent.

Les saumons de l'Atlantique sont des voyageurs. Je vous ai déjà dit qu'ils avaient une origine européenne, et cela remonte à environ 10 000 à 12 000 ans. En moyenne, 10 à 30 % d'entre eux reviennent dans un cours d'eau différent de celui d'où ils sont partis. Beaucoup de populations de saumon de l'Atlantique ne se reconstituent pas ou voient leur nombre diminuer le long de la côte, et ce, dans de nombreuses zones où il n'y a pas d'élevage. La plupart des études du MPO et d'autres organismes n'établissent pas de lien entre l'élevage de saumon et le déclin des stocks sauvages. Par exemple, sur la côte Est de l'Écosse, sur plus de 300 kilomètres à travers les terres, on observe des baisses tout aussi spectaculaires que dans les zones où il y a de l'élevage… Il y a donc autre chose à l'œuvre.

Des tendances similaires de déclin des stocks et de montaisons imprévisibles ont été observées dans l'océan Pacifique, très loin des élevages de saumon et même après la suppression de ces derniers dans certaines régions. La dynamique des populations halieutiques reste influencée par des parasites naturels présents même en l'absence d'élevage. Nous en avons trouvé la preuve dans une étude menée sur 20 ans par le MPO et des scientifiques indépendants.

Si certains saumons échappés peuvent affecter les montaisons naturelles — c'est entendu —, cet effet peut également être éphémère. Une méta-analyse récente menée par des chercheurs européens et norvégiens a révélé que, s'il n'y a pas d'évasions ou si elles sont empêchées, les populations peuvent revenir à leurs niveaux habituels. L'une des conséquences positives de l'aquaculture a été l'élevage de smolts sauvages jusqu'à l'âge adulte, et Mme Gagné va nous en parler dans un instant.

Quant aux fluctuations des écosystèmes, il faut dire que les écosystèmes marins se caractérisent notamment par leur dynamisme. Ils sont en constante évolution. Ce phénomène, associé à l'évolution des conditions océaniques en matière de mélange et de productivité, rend les prévisions relatives aux stocks encore plus difficiles. Le golfe du Saint-Laurent et sa partie sud ont connu une augmentation générale de la température, ainsi que des apports en eau douce et en nutriments au cours des 40 dernières années, pendant que les populations humaines et leurs activités ont doublé au cours de ce demi-siècle environ. Il est désormais évident que l'abondance, la composition et les interactions des espèces évoluent considérablement dans le golfe du Saint-Laurent. Par exemple, le bar rayé, espèce menacée de disparition, colonise désormais de nouveaux habitats et cours d'eau dans la partie sud, notamment l'estuaire de Miramichi. Vous en avez déjà entendu parler.

On observe des évolutions du même ordre parmi les populations des eaux du sud de Terre-Neuve. Par exemple, le saumon de l'Atlantique est de plus en plus à risque de disparition, tandis que les populations de homard se sont multipliées par 10 et que les populations de morue ne se reconstituent pas, dans une large mesure, principalement en raison de la dégradation de leur habitat causée par le dragage pratiqué par les pêcheurs dans les années 1970 et 1980. Même aujourd'hui, les stocks ne se rétablissent que minimalement dans cette zone, ce qui est vraisemblablement dû aux effets des changements climatiques et à l'évolution des écosystèmes océaniques.

● (0835)

La pêche benthique, comme celle du homard, de la coquille Saint-Jacques et du crabe, est souvent soumise à des variations décennales de recrutement liées à des changements dans les courants marins, comme l'oscillation multidécennale de l'Atlantique, associée à une oscillation importante de la circulation méridionale de retournement de l'Atlantique. Excusez-moi pour tout ce vocabulaire technique.

Compte tenu des changements climatiques et de la dynamique des écosystèmes, il est difficile de déterminer si, dans l'hypothèse où une zone de conservation de grande envergure ou une initiative de ce type venait à être désignée dans nos océans, celle-ci resterait inchangée au fil du temps, étant donné que cela évolue rapidement. Nous savons que le nord de la planète se réchauffe plus rapidement que les autres régions du monde et que nous ne sommes pas épargnés ici à Terre-Neuve-et-Labrador ou sur la côte est du Canada.

Voilà qui conclut mes commentaires.

La présidente: Merci beaucoup. J'allais justement vous demander de conclure, mais je vous ai accordé un peu plus de temps puisque certaines personnes n'ont fait que de très brèves interventions. Merci beaucoup.

C'est au tour d'Evie Gagné pour cinq minutes. Madame Gagné, vous avez la parole.

Evie Gagné (coordonnatrice de liaison scientifique, Atlantic Canada Fish Farmers Association): Bonjour. Merci. Je m'appelle Evie Gagné. Je suis coordonnatrice de liaison scientifique à l'ACFFA, l'Atlantic Canada Fish Farmers Association. Je me joins à vous aujourd'hui depuis St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, sur les terres non cédées de la Première Nation Peskotomuhkati. Merci de m'avoir invitée aujourd'hui.

Notre association a été créée en 1987. Elle représente et défend les intérêts du secteur de l'élevage de poissons à nageoires dans le Canada atlantique. Nous sommes également fiers d'être partenaires du programme de rétablissement du saumon de la baie de Fundy.

Ce programme est un partenariat révolutionnaire et reconnu à l'échelle mondiale entre les Premières Nations, le monde universitaire, le gouvernement et le secteur privé, qui permet de réaliser des progrès significatifs dans le rétablissement du saumon atlantique sauvage de la partie intérieure de la baie de Fundy, classé comme espèce menacée de disparition depuis les années 2000. Il est officiellement reconnu par l'Organisation des Nations unies comme une initiative phare mondiale en matière de restauration. Ce projet est le fruit d'une collaboration innovante entre la Première Nation de Fort Folly, Parcs Canada, Cooke Aquaculture, l'Association des pisciculteurs de l'Atlantique canadien, l'Université du Nouveau-Brunswick, le ministère des Pêches et des Océans, la municipalité de Grand Manan et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'objectif du projet de retablissement du saumon de la baie de Fundy est d'augmenter le nombre de saumons sauvages frayant dans les rivières de la partie intérieure de la Baie de Fundy, grâce à l'élevage de saumoneaux en captivité jusqu'à l'âge adulte. Les recherches et l'expérience montrent que les saumons de l'Atlantique qui passent les premières étapes de leur vie dans des rivières ou des cours d'eau sont bien mieux armés pour survivre et se reproduire à l'état sauvage, et c'est pourquoi ce projet novateur consiste à recueillir de jeunes saumons, appelés smolts, qui ont passé les premières étapes cruciales de leur vie à l'état sauvage, puis à les élever dans des cages d'aquaculture marines adaptées, dans la première ferme de conservation marine au monde, située sur l'île de Grand Manan, au Nouveau-Brunswick. Quand les saumons atteignent leur taille adulte et sont prêts à frayer, ils sont marqués puis relâchés dans leurs rivières natales.

Après de nombreuses années de collaboration fructueuse, le programme a permis de relâcher plus de 15 000 saumons adultes de la partie intérieure de la baie de Fundy dans leurs rivières natales. Les études publiées rendent compte de résultats positifs, et les observations sur le terrain attestent des montaisons de saumons sauvages qui atteignent leur plus grand nombre depuis des décennies. Depuis le début de l'année, plus de 160 saumons adultes marqués ont été recensés dans les cours supérieurs des rivières Salmon, Point Wolfe et Pollet. Le nombre réel de montaisons est vraisemblablement plus élevé, parce que les récepteurs des marques ne sont pas toujours actifs.

Que demandons-nous? Nous invitons le MPO à soutenir les approches actuelles et à en mettre en œuvre de nouvelles pour reconstituer les populations de saumon sauvage de l'Atlantique, notamment par l'élevage de saumoneaux en captivité jusqu'à l'âge adulte. Ces programmes consistent à élever de jeunes saumons sauvages dans des enclos en mer jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte, en les protégeant ainsi des prédateurs ou d'autres causes de mortalité, puis à les relâcher dans leurs rivières d'origine pour qu'ils y fraient. Nous devons agir rapidement pour mettre en place ces programmes dans les principales rivières à saumon, notamment dans les réseaux hydrographiques de Miramichi et de Wolastoq/Saint John. Ce travail doit accompagner les initiatives en cours visant à rétablir l'habitat fluvial.

À mesure que d'autres programmes d'élevage de saumoneaux en captivité jusqu'à l'âge adulte voient le jour dans l'ensemble du Canada atlantique, l'ACFFA est prête à collaborer avec des partenaires de conservation dirigés par des communautés autochtones pour soutenir ces initiatives. Avec l'appui du MPO, ces programmes peuvent contribuer à augmenter le nombre de saumons sauvages de l'Atlantique qui remontent nos rivières, tandis que se poursuivent les recherches sur ce qui menace leur survie, notamment la mortalité en mer, les changements climatiques, la perte d'habitat et les obstacles à la montaison.

Le rétablissement des populations de saumon sauvage de l'Atlantique est un engagement à long terme qui exigera du financement, de la collaboration, et des mesures durables sur plusieurs générations. Le succès devra être mesuré non seulement au nombre de saumons revenant dans nos rivières, mais aussi à l'aune de ce que nous apprendrons, de notre façon d'utiliser ces connaissances pour améliorer les programmes de conservation et leurs résultats et pour renforcer les liens entre les communautés, leurs rivières locales et le saumon sauvage de l'Atlantique, et de nos progrès dans la reconstitution de populations de saumon sauvage saines et durables pour les générations à venir. Ces programmes sont l'occasion de prendre dès maintenant des mesures concrètes, tout en bâtissant un avenir plus solide...

● (0840)

La présidente: Vous n'avez plus que 30 secondes.

Evie Gagné: ... pour le saumon sauvage de l'Atlantique.

Pour finir, j'aimerais vous parler d'un des moments forts que j'ai vécus jusqu'à présent dans le cadre de ce projet. Des saumons sauvages de l'Atlantique étaient en train d'être relâchés à Elgin, au Nouveau-Brunswick, en 2024, quand Donna Augustine, Aînée de Fort Folly, a déclaré qu'elle considérait le projet de rétablissement du saumon de la Fundy comme un exemple concret de réconciliation. Je suis très fière de participer à un travail aussi significatif, et j'invite le MPO à soutenir cette approche révolutionnaire dans d'autres rivières.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Le dernier témoin, mais non le moindre, sera Mike Rushton. Monsieur Rushton, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

Mike Rushton (directeur exécutif, Association des bassins versants du Grand Kouchibouguac): Merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Alors que les populations de saumon de l'Atlantique s'effondrent dans la majeure partie de la région du golfe, un phénomène inhabituel se produit dans la rivière Kouchibouguac et ses affluents que nous gérons. Dans les deux cas, on enregistre en fait des tendances positives en ce qui concerne les saumons juvéniles et adultes.

Nos actions menées dans ces cours d'eau nous fourniraient-elles des indices concernant le rétablissement des populations de saumons? Nous ne savons pas encore exactement ce qui est à l'origine de ces tendances positives, mais cela mérite une étude approfondie, qui devrait être soutenue par la stratégie.

Une grande partie des débats porte sur le bar rayé, les changements climatiques et le milieu marin. Il s'agit là de préoccupations légitimes que la plupart d'entre nous reconnaissent déjà et dont nous avons longuement discuté. J'aimerais plutôt mettre l'accent sur les domaines dans lesquels des organisations comme la nôtre peuvent avoir un impact direct, comme les habitats d'eau douce et les premiers stades de vie du saumon, et soumettre des solutions concrètes à l'examen du Comité.

Les habitats constituent la base du rétablissement des populations. Nous comptons parmi les organisations les plus actives du Canada atlantique en ce qui a trait aux travaux de rétablissement à grande échelle, notamment la création de refuges thermiques, l'amélioration des frayères et la mise en place de passes à poissons. Bien qu'elles soient souvent négligées, nos rivières revêtent une importance considérable. Elles représentent respectivement les troisième et quatrième plus grands bassins versants le long du détroit de Northumberland.

On peut débattre de l'ampleur du phénomène, mais le fait de retirer des saumons de leur milieu naturel, quelle que soit la durée du retrait et le stade de leur cycle de vie, entraîne une augmentation des coûts et des risques, tant sur le plan biologique que financier. Nous cherchons à atténuer ces effets en laissant les saumons dans leur milieu naturel, une approche à laquelle nous adhérons et qui s'inscrit dans la lignée des travaux scientifiques du ministère des Pêches et Océans.

Nous reconnaissons l'intérêt de l'élevage en captivité dans certains cas, ainsi que la ténacité des personnes qui mènent ces programmes, mais leurs coûts élevés rendent leur pérennité difficile et les exposent à être abolis, comme nous l'avons déjà vu. Notre objectif est d'offrir une lueur d'espoir aux communautés qui n'ont pas les moyens de financer ou de maintenir ces programmes, en leur proposant une option de rechange.

Étant donné que les populations de saumon continuent de décliner malgré les efforts déployés jusqu'à présent, nous devons nous écarter des sentiers battus. C'est ce que nous avons fait. Les poissons peuvent nager pour échapper aux prédateurs, mais les œufs sont sans défense. Lors de la reproduction naturelle, la plupart des œufs sont perdus à cause de la prédation, des maladies et des dommages physiques. Dans le cadre de notre projet, nous utilisons des incubateurs en cours d'eau pour protéger les œufs contre les menaces évitables et permettre aux plus robustes de survivre et d'émerger. Notre méthode inédite permet de réintroduire les œufs dans leurs eaux d'origine le jour même de leur ponte, ce qui permet d'éliminer la captivité, tout en réduisant les coûts et les risques.

Notre approche présente deux avantages majeurs: un taux de survie plus élevé des œufs jusqu'à l'éclosion ainsi qu'une réduction des coûts et des risques. Nous estimons que la rivière constitue la meilleure écloserie, car elle permet aux saumons de se développer dans l'environnement naturel dans lequel ils ont évolué et auquel ils doivent, en fin de compte, s'adapter, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des infrastructures coûteuses.

Nous ne pouvons pas mettre les saumons dans du papier bulle et espérer qu'ils s'épanouissent dans la nature. Les bactéries, la composition chimique de l'eau et même le niveau de pollution sont propres à chaque rivière, et les saumons doivent s'y adapter pour développer leur système immunitaire. La transmission de gènes plus résistants aux générations futures aura un effet multiplicateur sur le rétablissement des populations.

Le MPO a identifié trois éléments permettant de valider cette approche, en vue de son application à d'autres cours d'eau: les données génétiques, les données démographiques et la recherche évaluée par les pairs. Nous les approuvons pleinement, et nous avons entrepris une démarche avec nos partenaires universitaires et autochtones, mais les coûts globaux dépassent nos capacités. Ce travail profite à toutes les parties, et le MPO devrait assumer avec nous la charge financière et technique qu'il représente.

Le rétablissement des populations de saumon nécessite des recherches rigoureuses, des efforts continus et un financement durable. Toutefois, la brièveté des cycles de financement et l'incertitude budgétaire compromettent les initiatives à long terme. Ce sont les ONG et les organismes autochtones qui agissent sur le terrain. Nous ne sommes pas des amateurs, mais des biologistes, des scientifiques et des chercheurs, qui travaillons souvent un plus grand nombre d'heures, recueillons plus de données et prenons davantage de risques sur le terrain, tout en étant moins bien payés et en bénéficiant de moins d'avantages sociaux que nos homologues du secteur public. Nous agissons par passion, non par appât du gain, mais subvenir aux besoins d'une famille ou devenir propriétaire d'un logement ne devrait pas être hors de notre portée, comme c'est actuellement le cas pour beaucoup d'entre nous. Cette disparité est injustifiée et nuit au maintien en poste du personnel, à la qualité du travail et aux programmes de rétablissement dans leur ensemble.

Nous sommes prêts et disposés à faire le travail sur le terrain, mais nous avons besoin de ressources. Alors que la capacité du MPO sur le terrain ne cesse de diminuer, de tels partenariats deviennent d'autant plus indispensables. Il faut que le Comité et le MPO prennent des décisions politiques éclairées pour venir améliorer la situation du saumon. Les ONG et les organismes autochtones doivent quant à eux mener des actions sur le terrain. Nous avons besoin de vous, et vous avez besoin de nous.

Le saumon du Pacifique a, de tout temps, bénéficié d'investissements de beaucoup supérieurs à ceux consacrés au saumon de l'Atlantique. Nous reconnaissons les réalités commerciales qui expliquent cette disparité, mais les conséquences sont bien réelles, et l'écart en matière de rétablissement des stocks s'en trouve accru. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais, avec l'aide du Comité, nous pouvons améliorer l'avenir.

Cet investissement initial de 81 millions de dollars est le bienvenu, mais le fait que le MPO limite ses efforts aux rivières « prioritaires » ne fait rien pour assurer un rétablissement à grande échelle. Un financement complémentaire est indispensable si nous voulons réellement mener à bien ce rétablissement. Tout autre choix risquerait d'entraîner un gaspillage de fonds publics et une perte de temps pour toutes les personnes présentes dans cette salle et celles qui travaillent dans ce domaine.

Je ne suis pas ici simplement pour quémander de l'argent. J'ai des solutions à proposer, notamment des améliorations à apporter, en vue de combler les lacunes dans les programmes de financement et les politiques, la possibilité d'une étude de cas, ainsi qu'une mesure que les gouvernements fédéral et provincial peuvent prendre pour améliorer ensemble l'habitat du saumon…

● (0845)

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

Mike Rushton: …, ainsi que des solutions qui pourraient faire intervenir le Conseil national de recherches.

J'espère avoir l'occasion de vous éclairer davantage sur ces solutions aujourd'hui et, si possible, d'approfondir la discussion.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Rushton.

Nous allons maintenant passer aux questions et réponses de la première série. Elles sont d'une durée de six minutes. Veuillez donc vous montrer aussi concis que possible.

La parole va d'abord à M. Small, du Parti conservateur, qui dispose de six minutes. Je vous en prie.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, madame la présidente. C'est un plaisir de vous voir ici ce matin.

Ma première question s'adresse à M. Rushton.

Il est réconfortant de vous entendre saluer le travail de ce comité et de vous entendre dire que vous avez besoin de notre contribution.

Depuis 2017, trois études ont porté sur la prédation des saumons par les phoques. Il y a d'abord eu l'étude sur le saumon de l'Atlantique en 2017. Puis nous avons eu celle sur le bar rayé. Il y en a eu une autre sur les pinnipèdes, c'est-à-dire les phoques ou les otaries. Parallèlement à tout cela, nous avons eu le Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, qui a été mis en place à la demande du gouvernement actuel. Quatre rapports ont été publiés, mais aucune mesure n'a été prise.

Pensez-vous que le gouvernement fait son travail? Pensez-vous que cette étude va finir au fond d'un tiroir comme toutes les autres, ou croyez-vous que le gouvernement va réellement prendre des mesures?

● (0850)

Mike Rushton: Je ne suis pas vraiment au courant de toutes les études sur les phoques. Comme je l'ai dit, nous essayons de nous concentrer sur les aspects sur lesquels nous pouvons avoir une influence directe, c'est-à-dire plutôt l'habitat d'eau douce et les premiers stades de vie du saumon.

Je suis optimiste quant au sérieux avec lequel les gens s'attaqueront au déclin continu, aux difficultés persistantes et aux préoccupations concernant le saumon de l'Atlantique. Je suis optimiste quant à la mise en œuvre de certains changements. Est-ce que tous les changements et toutes les recommandations seront mis en œuvre? Probablement pas, si l'on est réaliste, mais j'ai espoir.

Clifford Small: Monsieur Rushton, concernant le programme de valorisation des populations de saumon au moyen du système automatisé de tri, on m'a rapporté que certains groupes font pression sur la ministre en affirmant que ce programme altère le patrimoine génétique.

Qu'en pensez-vous?

Mike Rushton: Je ne pense pas que cela altère complètement le patrimoine génétique. On peut toujours débattre de l'étendue de l'impact, mais la science démontre bel et bien qu'une durée plus longue en captivité a un impact plus important sur les facteurs biologiques, qu'il s'agisse de l'aptitude épigénétique ou génétique. Pour nous, l'aptitude génétique n'est pas tout. Il faut aussi la capacité à capturer des proies, à échapper aux prédateurs, à trouver un refuge thermique, ainsi qu'à supporter les températures et la pollution des cours d'eau. C'est pourquoi nous accordons une grande importance au fait de maintenir les poissons à l'état sauvage.

Comme je l'ai dit, on ne peut pas les mettre dans du papier bulle et s'attendre à ce qu'ils s'épanouissent dans la nature. La nature est rude. Elle l'a toujours été, mais nous avons encore empiré les choses. C'est donc à nous de réduire certains des problèmes que nous avons créés. Nous devons comprendre que si nous voulons un rétablissement véritable, sans intervention constante, ces poissons doivent s'adapter et transmettre des gènes plus résistants aux générations futures. Les grandes installations dotées de systèmes automatisés de tri et d'écloseries coûtent des millions de dollars. Il y a un risque que ces installations ferment, comme nous l'avons vu avec Mactaquac, notamment.

Clifford Small: Monsieur Rushton, je connais des groupes qui se sont adressés au MPO pour mettre en place des programmes de valorisation du saumon, mais le MPO leur a répondu que cela ne serait possible que si ces populations étaient menacées d'extinction.

Pensez-vous que vous pourriez obtenir des partenariats privés si le MPO vous autorisait à tenter de rétablir cette migration?

Mike Rushton: Je crois que oui. Si votre projet affiche une réussite avérée et une tendance à la hausse dont vous pouvez prouver qu'elles résultent de votre travail, il devrait certainement y avoir des acteurs privés prêts à le soutenir.

Clifford Small: Merci.

Monsieur Couturier, je tiens de source sûre que la ministre a fait l'objet de pressions visant à s'opposer à la mise en œuvre du programme de système automatisé de tri à Miramichi, au motif que cela porterait atteinte au patrimoine génétique.

Êtes-vous d'accord avec cela?

Cyr Couturier: Chaque fois qu'un projet comme la préservation de la biodiversité marine est lancé et que des tacons sont relâchés, le patrimoine génétique des poissons est modifié, même s'il s'agit de poissons sauvages. L'approche que ce jeune homme vient d'évoquer pourrait fonctionner, car elle se limite à une incubation en cours d'eau. En ce qui concerne la Miramichi, si un grand élevage devait y être installé ou si un grand nombre de tacons devaient être relâchés, cela ne servirait probablement qu'à nourrir les bars rayés ou les phoques, par exemple.

Je dirais que l'ensemble de l'écosystème du golfe s'est radicalement modifié au cours des 40 dernières années, en raison des changements climatiques. Cela fait partie des responsabilités que les gouvernements doivent assumer. Nous souhaitons davantage d'énergie hydroélectrique, de routes et d'autres infrastructures de ce type, mais cela a des conséquences sur les habitats riverains.

Il n'existe pas de solution claire pour protéger le saumon de l'Atlantique, si ce n'est certaines mesures d'assainissement de son habitat.

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

Cyr Couturier: J'ai terminé.

Clifford Small: Merci.

Ma question suivante s'adresse à Mme Brake.

Madame Brake, comme je l'ai mentionné tout à l'heure dans ma question à M. Rushton, quatre études et rapports ont été produits depuis 2017. Nous qui sommes originaires de Terre-Neuve-et-Labrador avons vu les photos de saumons échoués sur les rives de la Grand Codroy.

Pensez-vous que ce gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait…

● (0855)

La cheffe Jenny Brake: Pas du tout.

Clifford Small: … dans le cadre de son initiative visant à rétablir les populations de saumon de l'Atlantique?

La cheffe Jenny Brake: Non, je pense qu'il y a beaucoup…

La présidente: Les six minutes sont dépassées, mais je vais vous permettre de répondre très rapidement.

Merci.

La cheffe Jenny Brake: Merci, madame la présidente.

Je ne pense pas que tout ce qui pouvait être fait l'a été. Le savoir traditionnel autochtone fait défaut, tant dans la recherche que dans la participation aux efforts visant à valoriser les populations de saumon à travers le Canada. L'attention s'est jusqu'à présent concentrée sur l'Ouest. Il faut désormais se tourner vers l'Est, afin de garantir la mise en place de pratiques durables visant à renforcer les populations de saumon.

Les Premières Nations disposent d'un vaste savoir traditionnel et de nombreuses capacités. Nous pouvons rencontrer le MPO. Nous menons de nombreuses actions fructueuses à Terre-Neuve-et-Labrador. Il existe ici une réelle volonté d'agir en ce sens. Si nous unissons nos forces, nous pourrons accomplir beaucoup de nouvelles choses.

Merci.

La présidente: Merci.

Je tiens à rappeler à tout le monde que je vous avertirai à une minute et 30 secondes de la fin pour que vous puissiez conclure votre intervention.

La parole va à Philip Earle, des libéraux, pour six minutes. Je vous en prie.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je vais essayer de poser trois questions: une à Mme Coleman, une à la cheffe Brake et une à M. Rushton.

Madame Coleman, je vous remercie de votre présence parmi nous. Je sais que vous possédez une connaissance approfondie du saumon de l'Atlantique. Dans votre témoignage tout à l'heure, vous avez évoqué certains des facteurs de prédation que vous avez observés.

Lors d'un témoignage devant ce comité il y a quelques jours, nous avons entendu que cette pêche sportive représente jusqu'à 250 millions de dollars par an pour l'économie canadienne, sans qu'aucun poisson soit tué intentionnellement. Selon moi, cela permet de préserver des ressources halieutiques destinées à des fins alimentaires ou cérémonielles et aux pratiques traditionnelles des Premières Nations et des Inuits.

Compte tenu de vos connaissances approfondies, vous qui pratiquez la pêche, défendez la conservation et contribuez à cette économie annuelle de 250 millions de dollars liée à la pêche sportive, pouvez-vous nous parler de ce que vous avez observé en pêchant dans le sud — depuis la rivière Codroy, dont on vient de parler — et jusqu'à l'extrême nord du Labrador? Quelles sont certaines de vos observations concernant les stocks et leur évolution d'une année à l'autre?

Kastine Coleman: La pêche au saumon de l'Atlantique figure parmi les expériences à vivre absolument pour de nombreux pêcheurs à la ligne. Terre-Neuve-et-Labrador est une destination de rêve, car on y retrouve plus de 70 % des rivières à saumon de l'Atlantique réglementées en Amérique du Nord. Beaucoup de gens viennent ici pour avoir la chance de pêcher le saumon de l'Atlantique à la mouche. Ils viennent ici sans savoir vraiment où aller. Le fait de pouvoir les répartir le long d'une rivière et de leur offrir cette chance est tout simplement incroyable. Ils veulent pouvoir pêcher le saumon de l'Atlantique sauvage.

Ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile de trouver du poisson. Cela demande beaucoup d'efforts. C'est vraiment triste de constater que la population ne permet plus d'assurer la pérennité de cette activité. Il est important pour moi de faire tout ce que je peux pour aider la population de saumons de l'Atlantique à survivre.

Philip Earle: Merci, madame Coleman.

Cheffe Brake, en tant que député du Labrador, je n'oublie pas et je suis tout à fait conscient… Je vous remercie de votre témoignage concernant l'importance du prélèvement traditionnel du saumon de l'Atlantique par les populations autochtones à des fins alimentaires, cérémonielles et traditionnelles.

Dans le cadre de mes questions à certains témoins la semaine dernière, j'ai souligné à quel point il est important que les voix des populations autochtones soient entendues, alors que nous gérons cette ressource dans une optique de conservation et que nous veillons à préserver les avantages que procure le poisson pour ces trois fins que sont le prélèvement cérémoniel, de subsistance et traditionnel.

En tant que personne qui connaît bien Terre-Neuve-et-Labrador et que cheffe originaire de la côte ouest de Terre-Neuve, pouvez-vous faire part au Comité de vos idées, qui pourraient être partagées par d'autres groupes autochtones de notre province, sur la manière dont nous pourrions gérer la pêche au saumon de l'Atlantique, afin de donner la priorité à la conservation pour que cette espèce puisse perdurer pendant encore sept générations et bien au-delà?

La cheffe Jenny Brake: Oui, tout à fait.

Je participe aux discussions sur la pêche, celle du saumon en particulier, et sur les phoques depuis bien longtemps. J'ai grandi dans la baie des Îles et mon père m'a appris qu'il ne fallait prendre que ce dont on a besoin. Cela n'a pas toujours été ainsi. Les voix des peuples autochtones n'ont pas été entendues pendant longtemps, notamment à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que dans d'autres régions du Canada.

Cet été encore, j'ai participé à une petite rencontre avec des représentants du MPO à Terre-Neuve. Nous nous sommes rendus ensemble à la rivière Serpentine. Plusieurs membres de mon équipe et plusieurs représentants du MPO ont passé deux jours sur cette rivière, où mon père nous emmenait quand nous étions enfants, et où le poisson abondait toujours. C'était un endroit très spécial, et ça l'est toujours, mais les lieux ont changé aujourd'hui par rapport à quand j'étais enfant. Le but de cette activité était de prendre conscience de la gravité de la situation actuelle et d'essayer de tisser des liens, afin de nous unir et d'accroître notre capacité.

Nous savons tous que l'effectif du MPO est en baisse et que les savoirs traditionnels sont indispensables. Nous disposons de données scientifiques, mais celles-ci sont vraiment obsolètes pour une large part. Nous savons également que jusqu'à 10 espèces différentes de saumon sauvage de l'Atlantique, je crois, sont actuellement en péril.

L'Assemblée des Premières Nations et le Comité national des pêches — je salue d'ailleurs mon ami James MacDonald, qui participe à cette vidéoconférence — disposent d'une formidable communauté riche en savoirs traditionnels, que nous sommes impatients de mettre à la disposition du MPO, afin de travailler ensemble pour contribuer au rétablissement de ces populations, dans l'optique d'une exploitation durable à long terme des rivières pour le bien de tous.

● (0900)

Philip Earle: Merci. Si j'ai à nouveau l'occasion de le faire au cours de cette séance, je reviendrai sur votre témoignage.

La présidente: Merci, monsieur Earle. Il vous reste 30 secondes, si vous voulez les utiliser.

Nous allons donner la parole à monsieur Deschênes pendant six minutes. Je vous en prie.

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être présents.

Je vais commencer par poser des questions à la cheffe Jenny Brake, de l'Assemblée des Premières Nations.

Vous dites que vous observez à Terre-Neuve-et-Labrador ce qu'on observe en Gaspésie aussi: un déclin du saumon de l'Atlantique. Dans une résolution de l'Assemblée des Premières Nations de 2024, vous décriez le fait que le ministère des Pêches et des Océans n'avait pas été transparent dans la mise en place de la stratégie de conservation du saumon de l'Atlantique. La résolution mentionne notamment que les Micmacs, mais également plusieurs autres nations, avaient été exclus du processus.

Est-ce que vous maintenez toujours ce point de vue deux ans plus tard?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Je dirais que, deux ans plus tard, les progrès réalisés à cet égard sont très limités. Au départ, cela a nécessité des efforts, principalement de la part de… Je ne peux parler que pour ma région, mais je me suis activement efforcée d'améliorer cette relation. Cela ne s'est pas fait de soi-même; c'est plutôt l'inverse qui s'est produit. Je pense que la volonté de notre Première Nation… Nos droits inhérents, nos traditions et notre culture sont tous imprégnés d'une vision d'intendance responsable des terres et des eaux. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'entretenir et d'améliorer ces relations. Ce n'est pas facile. Les portes ne sont pas toujours ouvertes, et c'est à nous parfois qu'il revient d'essayer de les enfoncer.

Je dirais que les relations se sont améliorées à Terre-Neuve-et-Labrador. Je répète d'ailleurs sans cesse que nous devons être un exemple pour les autres. Je dirais que notre voyage sur la rivière Serpentine cet été a été un pas dans la bonne direction. Nous avons beaucoup appris pendant ces quelques jours passés ensemble, partageant des repas, échangeant des histoires et comprenant que nous pouvons renforcer nos capacités si nous unissons nos efforts. Nous avons besoin de cela. Je pense que les choses se sont améliorées, mais il ne s'agit pour l'instant que d'un petit pas.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Nous avons beaucoup discuté, ici, de la pêche récréative en lien avec l'avenir du saumon de l'Atlantique. J'aimerais parler de la pêche traditionnelle et ancestrale des peuples autochtones.

À Terre-Neuve-et-Labrador, quel type de pêche pratiquez-vous?

Qu'est-ce que les membres de votre nation vont percevoir comme saumon dans vos rivières?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Quel type de pêche…?

[*Français*]

Alexis Deschênes: Oui.

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Je dirais la pêche à la mouche, oui. Nos membres pratiquent la pêche au saumon à la mouche, et je dirais que la majorité d'entre eux ne sont pas partisans de la pêche avec remise à l'eau.

Lorsqu'ils atteignent leur quota, ils quittent la rivière. Il y a aussi de nombreuses autres espèces que nous pêchons à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles… Je suis désolée, mais je ne suis pas certaine de bien répondre à votre question.

● (0905)

[*Français*]

Alexis Deschênes: Je pense que oui. Ce que vous dites, c'est que, du côté de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est surtout de la pêche à la mouche.

Est-ce qu'il arrive parfois que vos membres utilisent des filets à l'entrée des rivières pour capturer des saumons de l'Atlantique?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Non, nous avons des garde-pêches. La Première Nation Qalipu emploie plusieurs garde-pêches, et nous travaillons également avec les garde-pêches du ministère des Pêches. Je ne pense pas avoir vu cela depuis très longtemps. Je sais que, lorsque j'étais enfant, c'était plus courant. Je ne crois pas que cela était fait dans l'intention de nuire, mais plutôt pour permettre de nourrir des familles.

Le terme braconnage me dérange parfois, car je sais que de nombreuses personnes des Premières Nations prenaient ce dont elles avaient besoin, sans plus. Je ne constate pas beaucoup d'abus. Je pense que dans certaines régions — dans la région de la rivière Gander, peut-être, et éventuellement chez moi — on peut voir des filets, mais je ne pense pas que ce soit aussi courant qu'autrefois. Ce n'est pas vraiment courant non plus chez les Premières Nations ici, à Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Est-ce qu'il serait approprié de pêcher le saumon de l'Atlantique au filet?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Pas pour l'instant, non, absolument pas. Je pense que ce qui importe vraiment aujourd'hui, c'est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce qu'il reste le plus grand nombre possible de saumons dans les rivières, afin qu'ils puissent se reproduire.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Donc, pour des raisons de conservation de la ressource, l'utilisation des filets ne serait pas appropriée. Est-ce bien ce que vous dites?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Oui, tout comme je dirais que la pratique de la pêche avec remise à l'eau peut être néfaste. Je pense que nous devons être les plus responsables possible lorsque nous prélevons du saumon dans les rivières.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Il y a une ou deux semaines, un témoin nous a mentionné que des filets avaient été utilisés dans la rivière Cascapédia, en Gaspésie. Selon les informations que nous avons, ça a duré deux ou trois semaines. De votre côté, je comprends que ce ne serait pas une pratique que vous encourageriez.

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Non, pas du tout.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Pourquoi?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Je pense que ce n'est tout simplement pas une pratique éthique à l'heure actuelle. Cela implique de prélever trop de saumons, et je ne pense pas que ce soit la bonne chose à faire.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous dites que ce ne serait pas éthique?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Cela a pour effet d'empêcher les saumons de descendre les rivières. Les filets sont un moyen simple de capturer le saumon. Je pense que nous devons lui donner toutes les chances possibles de se déplacer.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, madame la cheffe.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous entreprenons la deuxième série de questions de cinq minutes. C'est M. Arnold qui aura la parole en premier, pour cinq minutes. Je vous en prie.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Merci, madame la présidente, et merci aux témoins.

Je vais commencer par M. Rushton.

Je vais essayer de poser le plus de questions possible.

En ce qui concerne les incubateurs dont vous avez parlé, récupérez-vous les œufs dans les nids de frai pour les y placer? Est-ce ainsi que vous procédez? Pouvez-vous décrire rapidement ce que vous faites?

Mike Rushton: Nous capturons des géniteurs sauvages lors de leur remontée et nous prélevons les œufs au bord du cours d'eau sur les femelles, en les gardant vivantes. Nous les anesthésions, prélevons les œufs, nous assurons qu'elles récupèrent, puis nous les relâchons, afin qu'elles puissent revenir pour frayer à nouveau. Cela nous permet d'éliminer l'élément captivité de l'équation, ainsi que bon nombre des coûts qui y sont généralement associés.

Mel Arnold: Où se trouvent les incubateurs dans lesquels vous déposez les œufs?

Mike Rushton: Il existe certains critères de sélection des sites, mais il faut trouver des sites de qualité où la vitesse du courant est suffisamment élevée pour garantir un apport d'oxygène suffisant et réduire le risque d'envasement des œufs. Il faut aussi qu'ils soient suffisamment profonds pour que les incubateurs demeurent sous l'eau. Nous avons utilisé des incubateurs Jordan-Scotty, qui sont conçus pour une utilisation à très court terme dans les cours d'eau de la Colombie-Britannique, où l'eau est limpide et le courant est rapide. On y place généralement pendant quelques semaines les œufs aux yeux visibles.

Je répète que comme notre objectif est de mettre fin à la captivité, nous relâchons les œufs verts dans la rivière le jour même où ils sont pondus. Nous avons dû adapter ce protocole aux rivières à faible gradient, où l'eau est un peu plus trouble et où l'envasement est plus important, afin de limiter les risques pour les œufs. Le processus a évolué.

Mel Arnold: Les incubateurs résistent-ils aux prédateurs?

Mike Rushton: Pardon…? Je n'ai pas bien compris.

Mel Arnold: Résistent-ils aux prédateurs?

Mike Rushton: Oui, c'est le but visé. Nous essayons de protéger les œufs contre les menaces évitables, à savoir la prédation, le lessivage… Dans la nature, les saumons déplacent parfois des pierres de la taille de votre main pour construire un nid, ce qui peut écraser les œufs, qui sont très fragiles. C'est pourquoi nous les plaçons délicatement dans ces incubateurs, afin de les protéger des prédateurs, des débits élevés ou de l'écrasement par des pierres. Nous veillons également à ce qu'un plus grand nombre d'œufs soient fécondés qu'en milieu naturel. De nombreux œufs ne sont même pas fécondés.

Oui, cela protège les œufs de ce risque. Ils continuent toutefois d'être exposés à la pollution, à la composition chimique de l'eau, aux variations de température et à ce genre de facteurs, mais c'est ainsi que les plus résistants survivent.

● (0910)

Mel Arnold: Merci.

Monsieur Rushton, j'ai effectué quelques recherches sur votre parcours, et j'ai constaté que vous meniez également des travaux sur les résidus de pesticides présents dans certains lacs. Pensez-vous que ces résidus de pesticides ont également un impact? C'est un sujet dont le Comité n'a pas encore entendu parler. Votre avis serait donc utile.

Mike Rushton: Je pense que vous faites référence au moment où j'ai été contacté par CTV News pour m'exprimer au sujet d'une étude menée par l'université Mount Allison. Cette université a mené une étude dans le cadre de laquelle on a constaté que du DDT était toujours présent, plusieurs décennies plus tard, dans l'omble de fontaine et d'autres espèces.

Qu'il s'agisse du DDT ou des pesticides que l'on utilise encore couramment aujourd'hui, je suis certain qu'ils représentent un risque pour les poissons. Chaque fois qu'un produit chimique est ajouté dans l'eau, cela modifie l'environnement, pour le meilleur ou pour le pire.

Mel Arnold: Merci.

Ma prochaine question est pour la cheffe Brake.

Cheffe Brake, si j'ai bien compris, vous fabriquez ou vendez des produits de phoque. Est-ce exact?

La cheffe Jenny Brake: C'est exact.

Mel Arnold: Comment vous en sortez-vous face à la situation du marché, notamment avec l'interdiction européenne des produits dérivés du phoque? Disposez-vous d'un accès suffisant aux matières premières et aux marchés?

La cheffe Jenny Brake: Je dirais que les deux représentent un véritable défi. Nous avons obtenu de très bons résultats avec nos produits dérivés du phoque. Nous vendons des gélules d'oméga-3 destinées à la consommation humaine, ainsi que de l'huile de phoque pour animaux de compagnie. Nos produits sont disponibles dans les magasins et sur les marchés partout au Canada, et nous en vendons également par baril en Asie.

Je dirais que c'est notre manière de contribuer à la gestion de la population de phoques, mais nous continuons à faire face à des difficultés sur les marchés européens et pour ce qui est de la capture également.

Mel Arnold: Si votre marché venait à augmenter, pensez-vous que vous disposeriez de suffisamment de matière première?

La cheffe Jenny Brake: Tout à fait.

Mel Arnold: C'est l'accès au marché qui constitue votre plus grand…

La cheffe Jenny Brake: Les deux, mais l'accès au marché constitue sans aucun doute un obstacle.

Mel Arnold: Merci.

Madame Coleman, j'espère avoir l'occasion de m'entretenir à nouveau avec vous, mais je voudrais revenir sur un point qui a déjà été évoqué ici, à savoir la contribution de 250 millions de dollars de la pêche au saumon à l'économie chaque année. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quelle est l'importance de cette contribution pour les communautés rurales?

Kastine Coleman: Nous accueillons beaucoup de visiteurs ici, qui partent soit pêcher avec des guides locaux, soit séjourner dans des camps de pêche au saumon. Chacune des personnes qui se rendent sur l'île doit venir par avion ou en traversier. À cela s'ajoutent les locations de voiture. Les visiteurs mangent dans les restaurants et achètent des produits locaux. Chaque personne qui vient ici joue un rôle essentiel dans le soutien des petites communautés de Terre-Neuve-et-Labrador.

La présidente: Nous avons dépassé votre temps de parole.

Je vais maintenant donner la parole à M. Cormier, des libéraux, pour cinq minutes. Je vous en prie.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je m'adresse d'abord à M. Couturier.

Vous avez dit que les changements climatiques contribuent au déclin du saumon de l'Atlantique. Bien des députés ici présents partagent cet avis. Connaissez-vous la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick? Bien sûr, les changements climatiques ont eu un impact, comme vous l'avez dit, sur la température des eaux du golfe, mais dans le bassin de la rivière Miramichi, on observe actuellement des bars rayés en très grand nombre.

Selon vous, une réduction du nombre de bars rayés dans cette rivière — qui était celle où on observait la montaison la plus abondante dans le Canada atlantique — aura-t-elle un effet bénéfique si nous agissons le plus rapidement possible?

Cyr Couturier: Cela pourrait effectivement aider dans un premier temps, mais vous n'ignorez pas que, dans le golfe du Saint-Laurent et d'autres zones océaniques où le réchauffement est rapide, les sources de nourriture des animaux évoluent, y compris celles des poissons, notamment le saumon, car celui-ci passe une partie de sa vie en eau douce et une autre en eau salée. C'est un poisson anadrome, vous le savez. En fait, le bar rayé l'est également.

Le bar rayé s'adapte très rapidement aux changements climatiques et continuera à chercher de la nourriture. Si on le pêche, il faudrait prélever tous les gros poissons en état de se reproduire. À l'heure actuelle, on ne peut pêcher que les poissons de moins de 26 centimètres à peu près, c'est-à-dire les poissons qui n'en sont pas au stade de la reproduction.

Cette mesure serait-elle efficace? Pendant un certain temps, je crois, pourvu que le prélèvement soit important. Mes collègues, mes amis et ma famille de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas autorisés à pêcher les gros poissons. Ce n'est pas très loin de la rivière Miramichi. C'est ainsi que le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, gère la pêche vivrière et sportive. C'est compliqué.

● (0915)

Serge Cormier: Vous êtes un enseignant à la retraite. Vous avez probablement un solide bagage scientifique. Il semble y avoir parfois une rupture entre les scientifiques du MPO et les autres, qui sont également de bons scientifiques, mais ne sont pas au service du ministère. On dirait parfois que ceux du MPO travaillent dans un monde bien à eux et refusent de sortir des sentiers battus pour trouver une solution.

Avez-vous eu l'occasion non pas d'examiner cette attitude, mais de la remarquer au cours de vos 35 à 40 ans d'expérience?

[*Français*]

Cyr Couturier: Oui, c'est vrai. J'ai vu ça pas mal souvent.

Serge Cormier: Je ne savais pas que vous parliez français, monsieur Couturier. J'aurais dû vous poser des questions en français.

Allez-y.

[*Traduction*]

Cyr Couturier: Oui, j'ai souvent fait cette constatation au fil des ans. De plus en plus, le MPO a dû s'appuyer sur la recherche universitaire pour gérer les écosystèmes dans le golfe du Saint-Laurent et dans d'autres zones similaires. À l'Université Memorial, nous avons le Centre for Fisheries Ecosystem Research. À l'Université du Québec à Rimouski, il existe également une importante équipe qui travaille en ces domaines.

Le MPO a dû collaborer dans ces domaines avec du personnel enseignant capable de confier à ses étudiants la tâche de répondre à ces questions. La volonté de collaborer est désormais plus affirmée, mais il a fallu environ 10 ans pour en arriver là. La recherche menée par les universités revient bien moins cher que les travaux d'un chercheur scientifique du MPO.

La présidente: Il vous reste une minute.

Serge Cormier: Merci

Madame Gagné, répondez rapidement. Il ne me reste qu'une minute.

Vous avez parlé du programme ESA, soit l'ensemencement avec des saumoneaux élevés en captivité jusqu'à l'âge adulte. Des témoins de la Première Nation de Fort Folly ont comparu. Je crois que c'était mardi dernier. Je leur ai posé une question sur la différence entre le programme que vous mettez en œuvre et celui qu'ils souhaitaient appliquer dans la rivière Miramichi. Qu'en pensez-vous? Si on prélève de jeunes saumons évoluant dans un environnement sauvage pour les élever dans un bassin d'une installation aquacole, cela contribuera-t-il à repeupler la rivière? Même si on modifie légèrement leur patrimoine génétique, cela risque-t-il de nuire dans certaines de nos rivières?

Evie Gagné: Pour ma part, j'estime que le risque génétique est suffisamment faible pour que tout projet d'amélioration en vaille la peine. Si cela permet d'augmenter le nombre de saumons dans les rivières, cela constitue un avantage global qui l'emporte sur le faible risque de problèmes génétiques.

La présidente: Merci. Le temps de parole du député est écoulé.

Je me tourne vers M. Deschênes. Deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Couturier, j'ai des questions pour vous.

Vous avez mentionné les défis globaux auxquels font face les saumons de l'Atlantique, comme les changements climatiques. Vous parliez aussi du développement et des risques de perte d'habitat pour le saumon.

Êtes-vous inquiet, lorsque vous voyez l'avancement des projets de développement énergétique dans les Maritimes?

On parle du projet Wind West, qui est un gros projet d'éoliennes en mer au large de la Nouvelle-Écosse. On parle aussi du projet de Bay du Nord, au large de Terre-Neuve.

Est-ce que vous êtes inquiet des répercussions que le développement de ces projets énergétiques pourrait avoir sur la capacité du saumon de l'Atlantique de survivre et de croître?

● (0920)

Cyr Couturier: Le projet Bay du Nord n'est pas un projet d'hydroélectricité. C'est un projet en mer, à 500 kilomètres des côtes. Je ne pense pas que ça va causer des problèmes pour le saumon de l'Atlantique.

Pour ce qui est des éoliennes ou d'autres projets dans les Maritimes, je ne pense pas que ça va causer des problèmes pour le saumon de l'Atlantique, car le saumon va éviter ces endroits. Son habitat se trouve près de la côte et s'étend même jusqu'au Groenland, et ces installations ne seront pas dans son aire de répartition, où il se déplace pour manger. Donc, je ne pense pas que ça va changer les choses.

Pour ce qui est des projets d'hydroélectricité à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, s'ils vont de l'avant, ils pourraient causer des problèmes en aval pour le saumon qui migre à Terre-Neuve-et-Labrador ces jours-ci. Cependant, je ne crois pas que ça va causer beaucoup de problèmes, parce que c'est à l'intérieur du territoire et l'électricité va sortir par le Québec, évidemment, pour répondre aux besoins des personnes qui veulent cette énergie.

C'est aussi une des raisons pour lesquelles je ne pense pas que le Québec veut produire de l'hydroélectricité dans le Nord. Il pourrait le faire, mais ça endommagerait l'environnement du saumon de l'Atlantique, qui est maintenant dans la baie d'Ungava.

Par contre, à Terre-Neuve-et-Labrador, ça ne devrait pas causer de problèmes pour le saumon de l'Atlantique.

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup.

Ce sera maintenant M. Lewis. Cinq minutes, s'il vous plaît.

Chris Lewis (Essex, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci encore à tous les témoins d'aujourd'hui pour leurs interventions.

Madame la présidente, par votre intermédiaire, j'adresserai toutes mes questions à Mme Coleman.

Madame Coleman, je suis très intrigué et très impressionné. Il y a quelques mois, j'ai enregistré un balado avec Lisa Roper, de *Lisa Roper Outdoors*. Elle est très connue dans tout le Canada pour son action dans le secteur de la pêche. J'ai lu attentivement le témoignage que j'ai sous les yeux et je crois comprendre que vous êtes la seule femme instructrice de lancer certifiée par Fly Fishers International à Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a lieu de s'en réjouir. Toutes mes félicitations. Je crois également comprendre que vous travaillez aux côtés de M. Byrne chez Tight Loops Tight Lines, une pourvoirie. À titre d'information, je suis moi-même pourvoyeur dans le Nord de l'Ontario.

Madame Coleman, cela m'amène à ce que vous avez dit et qui m'a le plus marqué dans votre déclaration liminaire. Vous avez dit que la recherche doit déboucher sur des actions concrètes. Cela m'a frappé à cause de quelque chose qui s'est passé samedi dernier. Mon petit-fils de cinq ans était sur la glace pour la toute première fois. Il avait des moniteurs formidables. Il s'est donné à fond pour essayer de tenir debout sur la glace. À la fin, il était vraiment exaspéré. Ce n'était pas la faute du moniteur. Je vous raconte cette histoire parce qu'elle nous rappelle que la recherche doit déboucher sur des actions concrètes. Quoi que nous fassions aujourd'hui, les études ne doivent pas rester lettre morte, mais déboucher sur des actions concrètes.

Les témoignages que le Comité a déjà entendus disent clairement que lorsque la montaison s'arrête sur un cours d'eau, les pourvoiries rurales et les communautés périssent avec elle. Le MPO passe des années à mener des consultations tandis que les montaisons continuent de diminuer. Quelles mesures de gestion précises et immédiates le MPO doit-il prendre avant que les pourvoiries ne soient contraintes de fermer définitivement?

Kastine Coleman: Merci beaucoup.

Nous avons besoin de données plus solides, mais nous devons aussi être prêts à agir en nous appuyant sur elles. Certes, les populations de saumon sont en déclin, mais nous ne pouvons pas éterniser les études tandis que les possibilités de protéger ces poissons ne cessent de s'amenuiser.

Ici, à Terre-Neuve, il y a des cormorans. Il y a des phoques. On pratique la salmoniculture en enclos à filet ouvert. Il apparaît clairement que ces facteurs contribuent au déclin. Ce n'est vraiment pas ce que nous souhaitons. Ce sont des poissons vulnérables à différentes étapes de leur vie. Il faut cerner tous les risques, puis se mettre à l'œuvre pour les atténuer tous en même temps au lieu de se limiter à un seul. Nous ne voulons pas nous concentrer uniquement sur ce qui ne va pas, sur ce qui tue cette espèce et freine sa croissance; nous voulons pouvoir agir sur l'ensemble de ces facteurs.

Prenez ne serait-ce que les quelques rivières qu'on trouve à Terre-Neuve. Le cours inférieur de la rivière Humber, où des saumons de 30 à 40 livres remontent encore, est un cas idéal. La rivière a de nombreuses frayères. Son débit d'eau est important. Cependant, des motomarines passent sans cesse au-dessus des frayères et des fosses tout au long de l'été, ce qui perturbe les poissons qui reviennent. Nous devons protéger ce que nous avons...

● (0925)

La présidente: Il vous reste une minute.

Kastine Coleman: ... puis nous efforcer de...

Chris Lewis: Merci, madame Coleman.

Je n'ai le temps que pour une dernière petite question. Avant de vous la poser, je vous dirai que si jamais vous passez par la région de Windsor-Essex, je serai ravi de vous emmener pêcher sur le lac Érié.

Vous avez travaillé directement à des projets concrets de restauration, tels que les passes migratoires. Le MPO impose systématiquement des limites de pêche strictes aux pêcheurs à la ligne, alors que d'autres populations de poissons atteignent souvent des niveaux historiques. À la lumière de votre expérience de la conservation et des pourvoiries, que pensez-vous des limites de pêche actuellement imposées aux pêcheurs à la ligne?

Kastine Coleman: Question difficile. Je n'ai pas gardé de saumon depuis 2012 ou 2014. Je remets toujours mes prises à l'eau. Je ne vois pas l'intérêt de garder les poissons. Je sais que, dans ma famille, mon père en garde probablement un par an. Il y a de bons arguments d'un côté comme de l'autre. Cela permet de garder plus de monde sur la rivière, ce qui peut limiter le braconnage. Cela aide la communauté, et c'est un sport formidable. Ma période préférée de l'année est le dernier mois de la saison, au moment où il est interdit de garder les prises.

Chris Lewis: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Passons à M. Earle. Cinq minutes, s'il vous plaît.

Philip Earle: Merci.

Lors de la réunion du Comité de lundi dernier, j'ai avoué mon parti pris, tout comme l'a fait mon collègue, M. Lewis: je suis pêcheur. Ma famille possède également un pavillon de pêche sportive. Moi aussi, je suis partisan de la remise à l'eau. Même si ce type de pêche peut entraîner une certaine mortalité, je suis convaincu que la pêche avec conservation des prises entraîne un taux de mortalité de 100 %. Je tenais simplement à le préciser, tout en reconnaissant que je suis membre du Comité et non un témoin.

Je souhaite retourner dans la baie d'Ungava. Je voudrais retourner au Labrador, où les stocks de saumon sont abondants. Dans les rivières, les stocks sont abondants. Beaucoup de gens, y compris des scientifiques, diront que, à cause de la faible densité de population, il y a moins de pêcheurs et que, par conséquent, les rivières sont plus poissonneuses. Dans le Sud de Terre-Neuve, où la topographie est similaire et où la population est clairsemée, rurale et isolée, les stocks de saumon sont en net déclin.

Qu'en pense Mme Coleman? Les stocks de saumon dans le Sud de Terre-Neuve sont-ils très faibles à cause des changements climatiques, de l'aquaculture ou d'une combinaison des deux?

Kastine Coleman: Je dois peser mes mots pour éviter de me faire des ennemis.

Les deux facteurs jouent probablement. Cela tient en grande partie à l'industrie de l'aquaculture locale, notamment à l'élevage de saumons en enclos à filet ouvert, mais il y a d'autres facteurs. Les rivières se réchauffent. Il faut protéger les zones riveraines en évitant d'abattre des arbres trop près des rivières et des lacs, afin que, lorsque la neige et la pluie tombent, l'eau ne s'écoule pas immédiatement et qu'elle reste un peu plus longtemps. Et puis, il y a les cormorans.

Oui, de nombreux facteurs différents contribuent au déclin dans les rivières du Sud.

Philip Earle: Merci.

Ici, nous sommes tous amis. Et surtout, nous sommes tous les amis du saumon de l'Atlantique. Il est important de le protéger.

Je m'adresse à M. Rushton.

Votre témoignage, dont nous vous sommes très reconnaissants, a retenu mon attention. Je vous sais gré de votre présence parmi nous.

Vous avez dénoncé les programmes de financement défaillants. Si je vous ai bien compris, je voudrais que vous précisiez votre pensée. Cela me préoccupe. Étant donné que notre gouvernement a récemment affecté des fonds importants pour protéger le saumon de l'Atlantique, je voudrais que vous expliquiez au Comité comment, selon vous, nous devrions les utiliser au mieux. Donnez-nous donc votre point de vue sur les lacunes des programmes de financement et sur ces nouveaux fonds désormais disponibles.

● (0930)

Mike Rushton: Je commencerai par l'investissement initial. Je parle d'investissement initial, car j'ai vraiment bon espoir qu'après ces 81 millions de dollars, d'autres fonds viendront. Il existe depuis des décennies un déséquilibre entre les régions de l'Atlantique et du Pacifique en matière d'investissement dans le saumon, et nous accusons un retard considérable. Ces 81 millions de dollars constituent un bon début, mais il faudra davantage de fonds si nous voulons combler cet écart considérable et assurer un véritable rétablissement, ce que la plupart d'entre nous souhaitent. Je comprends les besoins. Un montant de 81 millions de dollars peut sembler important, mais si on le divise par cinq, cela ne représente plus que 16 millions de dollars par an, ce qui ne suffit pas pour la région de l'Atlantique. Il y a là beaucoup de rivières.

Je comprends que le MPO se soit retrouvé dans une situation délicate. Il a choisi d'adopter une approche axée sur certaines rivières prioritaires parce que ses moyens financiers sont très limités, mais il existe de nombreuses rivières à saumon. Je comprends qu'il ne puisse pas accorder des fonds pour chacune d'elles, mais toutes les rivières ne sont pas dotées de programmes actifs de protection du saumon. En réalité, la majorité d'entre elles n'en ont probablement pas.

J'aime à penser que le nôtre fait partie des programmes en application crédibles visant la protection du saumon, mais je ne suis pas sûr que nous figurions sur la liste. Si ce n'est pas le cas, je vais essayer de faire pression pour obtenir d'autres aides complémentaires. Il serait possible au moins d'utiliser une partie de ces fonds pour certaines rivières non prioritaires à haute valeur.

La présidente: Il vous reste une minute.

Mike Rushton: Quant aux lacunes en matière de financement, les sources de fonds sont tout simplement limitées. Il n'y a pas eu de réelle augmentation des fonds alors que tous les coûts ont progressé, à commencer par la rémunération du personnel. Comme je l'ai dit, la fidélisation du personnel est un enjeu majeur. Si nous voulons déployer l'effort cohérent, continu et durable qui est nécessaire au rétablissement de l'espèce, nous devons augmenter les sources de fonds.

Pas la peine de réinventer la roue. Nous avons, au MPO, le Programme de conservation et de gérance de l'habitat et le Fonds de la nature du Canada. Nous avons également la Fondation pour la conservation du saumon de l'Atlantique, la FCAS. Ce sont des systèmes d'évaluation bien établis. Ils excellent dans leur domaine; ils ont simplement besoin de moyens financiers plus importants pour mener à bien leur mission. Il me semble relativement facile de les bonifier. Augmentez les ressources et attaquez-vous au problème.

De plus, les organisations non autochtones, en particulier les plus petites comme la nôtre, sont tenues d'apporter une contribution équivalente à chaque dollar reçu des instances fédérales. Quand nous parvenons à réunir 200 000 $ de fonds non fédéraux, c'est un exploit. Nous ne pouvons donc pas demander plus de 200 000 $ aux autorités fédérales. Or, pour une rivière comme la nôtre, un vrai projet de rétablissement du saumon coûterait 800 000 $ au bas mot. Pour d'autres rivières, ce pourrait être encore plus. La seule collecte de données peut engouffrer une somme considérable. Si nous voulons rétablir les stocks, ce qui importe avant tout, les travaux coûtent très cher. Nous avons donc besoin de fonds importants.

Il existe d'autres problèmes. Par exemple, les menaces prioritaires identifiées pour le programme du Fonds de la nature du Canada n'ont pas vraiment de sens. Elles ne concernent pas le saumon: il est question de perturbations acoustiques physiques et d'interactions liées à la pêche dans les zones marines. Aucune menace prioritaire en eau douce n'est répertoriée. Il faut que l'espèce figure à l'annexe 1 pour qu'on puisse recevoir des fonds.

Heureusement, nous avons une moule d'eau douce dont le nom est alasmidonte renflée; nous devons donc utiliser cette espèce pour mettre le pied dans la porte et obtenir des fonds. Mais ce mollusque ne se trouve pas dans le bassin de la Restigouche, par exemple, ce qui le rend en principe inéligible aux aides du Fonds de la nature du Canada. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Les responsables doivent veiller à ce que la science des populations soit considérée comme une activité admissible: le pistage, le marquage et le dénombrement des poissons. À l'heure actuelle, la priorité est accordée à l'habitat, ce qui est une bonne chose, mais il faut avoir des données sur les populations pour étayer les décisions et évaluer les résultats du travail.

Je m'arrêterai là.

La présidente: Merci. Cette fois, nous avons dépassé le temps imparti.

Nous entamons un nouveau tour. Ce sera d'abord M. Small, qui aura cinq minutes. Je vous en prie.

Clifford Small: Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse à Mme Coleman.

Madame Coleman, des fonds de 82 millions de dollars ont récemment été annoncés pour soutenir le rétablissement des stocks de saumon de l'Atlantique. Le River Guardian Program de Terre-Neuve-et-Labrador vous est certainement familier. Les rivières de cette seule province abritent actuellement 75 % des stocks de saumon de l'Atlantique en Amérique du Nord.

Il y a quelques années, des associations de pêcheurs ont demandé que ce programme soit prolongé d'environ quatre à six semaines au total, réparties entre le début et la fin de la saison, ce qui coûterait environ 500 000 $ ou 600 000 $.

Vous semble-t-il logique que nous nous raccrochions à des brindilles alors que le stock de géniteurs qui est revenu ne bénéficie pas de toute la protection que pourrait lui offrir le River Guardian Program?

● (0935)

Kastine Coleman: Les saumons noirs partent en mai. Les saumoneaux partent en mai. On observe des remontées précoces et des retours précoces en mai. Il faudrait absolument protéger la rivière pendant cette période.

Nous sommes actuellement à la fin d'octobre. Je ne sais pas si la fraie a commencé, mais cela ne saurait tarder. Ici non plus, les rivières ne font l'objet d'aucune surveillance. Les saumons se trouvent bel et bien dans les bassins de retenue. Ils y sont depuis un mois. Ils pourraient facilement être capturés par les braconniers. Il serait logique que les gardiens des rivières soient encore sur le terrain.

Clifford Small: Merci beaucoup.

Madame Brake, vous vous investissez dans le développement et l'exportation de produits dérivés du phoque.

Comme je l'ai déjà dit, de nombreuses études ont été menées. Depuis 2017, quatre études ont porté sur la prédation du saumon de l'Atlantique par les phoques.

Connaissez-vous le projet de loi actuellement devant le Congrès, la Protecting Columbia River Salmon Act?

La cheffe Jenny Brake: Non, je ne la connais pas.

Clifford Small: Étant donné que vous êtes ambassadrice du Seals and Sealing Network, ne trouvez-vous pas étrange que le gouvernement fédéral n'ait pas consulté votre réseau pour connaître votre avis ou savoir ce que vous souhaiteriez en matière de lobbying aux États-Unis afin de garantir qu'on retire les phoques et les otaries de la liste de la Marine Mammal Protection Act, ce qui vous ouvrirait alors un marché considérable?

Je suis stupéfait que la ministre et les membres de son cabinet ou du Cabinet du premier ministre n'aient pas consulté des associations telles que la vôtre pour vous informer de l'évolution de ce dossier. Le projet de loi bénéficie d'un soutien bipartisan aux États-Unis. Je suis choqué qu'on n'ait pas consulté des groupes des Premières Nations...

La présidente: Il vous reste une minute.

Clifford Small: ... afin de connaître leur opinion et d'influer sur le cours des choses aux États-Unis.

La cheffe Jenny Brake: Demander à un chef des Premières Nations s'il est consterné de ne pas avoir été consulté, c'est… Allons donc. Il est parfois plus étonnant qu'on nous consulte.

Non, je n'ai pas été informée. J'ai fait de mon mieux pour sensibiliser Pêches et Océans Canada et ses dirigeants aux dispositions de la Marine Mammal Protection Act. Nous nous sommes réunis avec le Comité national des pêches de l'Assemblée des Premières Nations, et ses membres ignoraient que les phoques n'étaient pas visés par cette loi américaine.

Pour répondre à votre question, cela ne me scandalise aucunement, non.

Monsieur Small, en tant que cheffe, je m'attendrais à être consultée. J'espère que cela pourra changer un jour.

La présidente: Merci beaucoup.

Passons à M. Klassen. Cinq minutes, s'il vous plaît.

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être là.

Je sais gré aux témoins de toutes leurs observations. Ils parlent de collaboration et de recherche de solutions au lieu d'essayer de dénoncer des coupables et de revenir sur les erreurs du passé. Nous ne pourrons parvenir à nos fins que si nous travaillons tous ensemble.

Monsieur Rushton, j'ai une question à vous poser.

L'Atlantic Canada Fish Farmers Association a dit qu'il fallait compter 4,1 cycles pour que les stocks de poissons se reconstituent.

Pourriez-vous comparer vos résultats à ceux des piscicultures pour ce qui est du nombre de poissons qui remontent?

● (0940)

Mike Rushton: Je n'ai pas vraiment étudié leurs données en détail.

Je sais qu'ils ont connu un certain succès à court terme, ce qui est une bonne chose. Pour ce qui est du long terme, je ne sais pas grand-chose. J'ai entendu dire que des questions avaient été soulevées à ce sujet. Je ne souhaite pas m'étendre sur le sujet, car je ne le connais pas suffisamment, mais j'ai entendu dire que des questions avaient été soulevées au sujet du succès à long terme de ces programmes.

J'aime à penser que notre programme sera une réussite à long terme parce que les poissons restent dans leur milieu naturel. L'élevage de poissons en milieu naturel pose toutefois certains problèmes, notamment en ce qui concerne leur faculté d'orientation. Dans certains cas, leurs otolithes, c'est-à-dire leur oreille interne, présentent des malformations. Or, ces organes sont essentiels à l'orientation. Si son GPS est déréglé, le poisson risque de se perdre au moment de la migration. C'est un élément crucial.

Selon moi, le fait de laisser les poissons dans leur milieu naturel devrait se traduire par de meilleurs résultats à long terme. Je ne suis toutefois pas en mesure de me prononcer sur les résultats à long terme des programmes.

Ernie Klassen: D'accord. Merci.

Madame Gagné, dans le rapport que nous avons là, vous dites que les poissons reviennent dans leurs bassins d'origine pour une deuxième et une troisième fraie. Sur combien d'années cela s'étend-il?

Evie Gagné: Le Programme de rétablissement du saumon de Fundy s'applique depuis plus de 10 ans. Les poissons qui reviennent plus d'une fois l'ont fait au cours des 10 dernières années.

Ernie Klassen: D'accord. Pourquoi ce chiffre de 4,1? Combien de cycles faut-il pour rétablir la reproduction par rapport à celle des poissons élevés à terre selon le programme ESA? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Evie Gagné: En effet. Ce chiffre provient d'une étude scientifique qui vient tout juste de paraître.

Il s'agit des programmes ESA comme celui auquel nous participons. Les poissons sont élevés dans des milieux aquatiques, c'est-à-dire en mer, dans un parc de conservation situé sur l'île de Grand Manan, par opposition aux programmes où ils sont élevés dans des installations terrestres en eau douce.

Cette étude met en évidence un taux de réussite, sur le plan de la reproduction, 4,1 fois supérieur à celui des poissons sauvages qui ont été élevés exclusivement en eau douce.

Ernie Klassen: D'accord.

Monsieur Rushton, vous avez parlé de génétique. À propos des poissons élevés selon votre système, existe-t-il un moyen d'installer une meilleure collaboration entre les deux systèmes pour éviter les anomalies génétiques?

La présidente: Il vous reste une minute.

Mike Rushton: Le MPO en arrive à un stade où il doit définir une position officielle concernant la politique de reconstitution des stocks de saumon de l'Atlantique. Comme je l'ai dit, il faut étudier concrètement la situation de nos rivières et évaluer l'efficacité de notre programme. Il faut faire la même chose pour les programmes ESA et l'élevage en milieu marin ou en eau douce.

Il faut tout évaluer, car il faudra bientôt définir une position. Ce serait le meilleur moyen de bien comprendre les risques, les coûts, ainsi que les avantages et le rendement de ces programmes, afin de prendre des décisions éclairées et de formuler des recommandations. Le MPO devrait commencer dès maintenant à évaluer ces programmes afin d'adopter une position officielle et que nous puissions prendre des mesures plus concrètes.

Ernie Klassen: Merci.

Je crois que mon temps de parole est écoulé.

La présidente: Oui, presque.

Monsieur Deschênes, vous avez la parole. Deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci, madame la présidente.

J'ai une question pour vous, madame Coleman.

Vous avez fait mention d'une des solutions qu'on devrait envisager pour freiner le déclin du saumon de l'Atlantique, soit la réduction de la population de phoques.

Pourquoi dites-vous ça?

[*Traduction*]

Kastine Coleman: Quand je suis sur la rivière, je vois beaucoup de phoques, et ils sont étendus là... Il n'y a rien d'autre ici, dans nos rivières. Ils se trouvent à 20 kilomètres en amont, près des fosses à saumons, et ils y restent tout l'été, simplement étendus sur les rochers. Qu'on pêche dans cette fosse ou qu'on ne fasse qu'observer, on peut voir à quel point les saumons sont touchés. Quand on passe en voiture près de l'embouchure d'une rivière, on voit des phoques partout, et je sais que, à ce moment précis, les poissons sont en train de sortir de la rivière ou d'y entrer.

C'est l'un de ces cas où il faut... Il nous faut approfondir davantage les recherches pour mesurer exactement l'impact des phoques sur les saumons, et mener des études sur les déplacements des phoques pour savoir à quel moment ils pénètrent dans les rivières et les estuaires, combien de temps ils y restent et où ils se concentrent. Il faut vérifier si les phoques se nourrissent de saumons ou identifier les stades de développement touchés, simplement pour obtenir des estimations du nombre de saumons qui pourraient être perdus à cause de la prédation ou…

● (0945)

[*Français*]

Alexis Deschênes: Comment proposeriez-vous que l'on réduise la population de phoques?

[*Traduction*]

Kastine Coleman: Il nous faut une réduction ciblée des populations de phoques. Il convient, je suppose, d'envisager différentes options de gestion à la lumière des conclusions des recherches.

En 2016, un rapport a été publié sur les programmes de chasse au phoque gris. Il serait souhaitable que le Comité réexamine la question de la gestion de la prédation à la lumière de la situation actuelle et des données que nous avons maintenant. Les mesures de gestion doivent évidemment s'appuyer sur des données fiables et être adaptées aux espèces et aux zones en cause.

[*Français*]

Alexis Deschênes: La chasse aux phoques n'est pas interdite, présentement. Êtes-vous d'avis qu'une modernisation de la réglementation, notamment du Règlement sur les mammifères marins, pourrait faciliter une augmentation des captures de phoques?

[*Traduction*]

Kastine Coleman: Je suis désolée. Je n'ai pas réussi à suivre l'interprétation. Pourriez-vous répéter?

[*Français*]

Alexis Deschênes: Oui, bien sûr.

Êtes-vous d'avis qu'une modernisation de la réglementation, notamment du Règlement sur les mammifères marins, pour faciliter la chasse commerciale aux phoques serait opportune ?

[*Traduction*]

Kastine Coleman: Oui, c'est vrai.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup.

Maintenant, M. Arnold. Cinq minutes.

Mel Arnold: Merci, madame la présidente.

Encore une fois, merci aux témoins.

Madame Coleman, je reviendrai vers vous à propos de la dimension économique de la question.

Quel apport économique en zone rurale est attribuable au prélèvement de saumons ou à la pêche au saumon à la mouche? Ce sont des pêcheurs locaux? Des touristes étrangers? Est-ce de l'argent européen qui soutient ces économies? Quels impacts observez-vous?

Kastine Coleman: J'ai des clients qui viennent du monde entier. Ils ne viennent pas seulement pour attraper du poisson, puisque je dirige une entreprise de pêche guidée avec remise à l'eau des prises.

J'ai eu des clients de France, d'Allemagne, d'Italie et de Nouvelle-Zélande, ainsi que de nombreux clients locaux, tant canadiens qu'américains. Terre-Neuve est une destination difficile d'accès. C'est cher et c'est un long voyage. Les visiteurs ne restent pas seulement deux ou trois jours. Ils séjournent dans des hôtels locaux. Ils font leurs courses et mangent au restaurant.

Durant leur séjour dans les communautés, ils s'adonnent à d'autres activités, qu'ils soient venus pour pêcher avec moi ou dans une pourvoirie. Ils participent à toutes les activités offertes dans la région, comme l'observation des baleines ou la randonnée pédestre. Cette clientèle profite à l'ensemble de la communauté.

Mel Arnold: D'accord, je vous remercie.

Vous avez aussi évoqué les répercussions néfastes des phoques que vous avez observées dans les rivières de la région atlantique. Je vais m'écarter un peu du sujet ici, mais nous avons constaté la même chose sur la côte du Pacifique. J'ai moi-même aperçu des phoques à 90 kilomètres en amont de l'embouchure d'une rivière, ce qui a des répercussions sur nos stocks de saumon du Pacifique.

Madame la présidente, je voudrais maintenant proposer la motion dont j'ai donné avis le 22 octobre. Je propose:

> Que,
>
> a) conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude d'au moins six réunions pour examiner:
>
> (i) l'état des stocks de saumon sauvage du Pacifique et des pêches autochtones, récréatives et commerciales qui en dépendent,
>
> (ii) les répercussions de toutes les pêches sur les autres secteurs économiques,
>
> (iii) les zones relatives à l'état des stocks de tous les saumons sauvages du Pacifique d'origine canadienne,
>
> (iv) les possibilités d'accroître les habitats du saumon, les installations de pisciculture et les possibilités de pêche,
>
> (v) les effets des traités internationaux sur la gestion et la capture des saumons sauvages du Pacifique d'origine canadienne le long de leurs voies migratoires,
>
> (vi) l'état d'avancement des mesures prises par le gouvernement fédéral présentées dans sa réponse du 22 juin 2022 au rapport du Comité de 2022 intitulé « Saumon du Pacifique: assurer la santé à long terme des populations sauvages et des pêches connexes »,
>
> (vii) la façon dont les ressources fédérales sont affectées à la gestion, à la protection, au rétablissement et à la conservation des stocks et des habitats de saumon sauvage du Pacifique;
>
> b) conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre;
>
> c) conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse complète à son rapport.

● (0950)

La présidente: Nous sommes saisis d'une motion.

Monsieur d'Entremont, allez-y.

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Étant donné la présence de témoins ici, je propose l'ajournement du débat sur cette motion.

La présidente: C'est une motion d'ajournement, elle ne peut faire l'objet d'un débat.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

La présidente: Le débat est ajourné.

Nous avons encore des témoins, quelqu'un souhaite-t-il leur poser des questions?

Monsieur Deschênes, vous avez deux minutes et demie à votre disposition.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

Clifford Small: C'est au tour de M. Cormier.

La présidente: Monsieur Cormier, vous avez cinq minutes, allez-y.

Serge Cormier: Madame la présidente, je vais céder mon temps de parole à M. Philip Earle.

Philip Earle: Je vous remercie.

Pour l'information des témoins, voici comment fonctionne le Comité. Nous aurons beaucoup de temps, dans le cadre de nos travaux, pour débattre de la motion qui vient d'être présentée par notre collègue d'en face.

La pêche commerciale pratiquée à Terre-Neuve-et-Labrador revêt une importance capitale pour l'économie de l'ensemble du Canada atlantique. Aujourd'hui, nous avons entendu parler de la prédation du saumon par les phoques, les cormorans et d'autres espèces océaniques.

Si le temps le permet, j'aimerais que chacun de vous exprime son opinion à ce sujet. Nous ne pouvons peut-être pas exercer un contrôle direct sur la prédation par les phoques sur le saumon atlantique, mais nous observons souvent que la pêche au chalut ou à la senne est pratiquée à l'embouchure des rivières à saumon pour attraper d'autres espèces de poissons.

Madame Coleman, je vais commencer par vous et je passerai ensuite à la cheffe Brake et aux autres témoins.

À votre avis, s'agit-il d'une pratique acceptable ou est-ce une pratique que nous devrions restreindre à l'embouchure des rivières, par souci de conservation du saumon sauvage de l'Atlantique? À Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier, il y a 186 rivières à saumon — soit 28 au Labrador et 158 sur l'île.

J'aimerais connaître votre avis à ce sujet.

● (0955)

Kastine Coleman: À mon avis, il ne faudrait pas autoriser la pêche à la senne à l'embouchure des rivières à saumon. Il y a beaucoup de prises accessoires dont on ne parle pas. Cela se fait à l'abri des caméras. Je pense qu'il est vraiment important d'installer une petite barrière protectrice à l'embouchure des rivières pour empêcher ce genre de pêche.

Philip Earle: Madame Brake, vous me connaissez. Étant originaire du Labrador, je suis bien conscient de l'importance que revêtent la pêche autochtone et la sécurité des stocks pour nous permettre de maintenir nos traditions pour les générations à venir. À votre avis, devrions-nous pratiquer la pêche à la senne à l'embouchure des rivières à saumon atlantique dans le Canada atlantique?

La cheffe Jenny Brake: Absolument pas.

Dans ma déclaration préliminaire, j'ai dit que la diminution des stocks de saumon n'est pas attribuable à un seul facteur. Toutes les mesures susceptibles de réduire les facteurs qui contribuent à cette situation doivent être mises en œuvre, notamment, bien sûr, l'interdiction de cette pratique.

Philip Earle: Monsieur Couturier, nous vous écoutons.

Cyr Couturier: Je suis d'accord. Je suppose que cela dépend de votre proximité par rapport à l'estuaire, ainsi que des espèces ciblées, mais j'aurais tendance à partager cet avis.

Philip Earle: Est-ce que d'autres témoins souhaitent intervenir à ce sujet? Ou faire part au Comité de leurs observations concernant les répercussions néfastes potentielles de la pêche à la senne coulissante à l'embouchure des rivières à saumon pour attraper du capelan, du hareng, du maquereau ou d'autres espèces qui pouvant y être abondantes, au moment de la montaison ou de la dévalaison du saumon de l'Atlantique?

Mike Rushton: Je dirais simplement que des méthodes de pêche aussi peu sélectives pourraient évidemment avoir un impact négatif sur le saumon de l'Atlantique; elles ne sont probablement pas idéales.

Philip Earle: Je vous remercie.

Je vais profiter des quelques minutes qui me restent pour revenir à vous, monsieur Rushton, car votre remarque concernant le financement a suscité ma curiosité et j'ai apprécié le témoignage que vous avez livré par la suite.

Concernant les 81 millions de dollars que le gouvernement fédéral a investis dans la pêche au saumon de l'Atlantique, êtes-vous d'accord pour dire qu'une partie de ces fonds a été consacrée à la restauration des rivières qui ont été pratiquement dévastées par des barrages et entravées par d'autres obstacles, et qu'une petite partie de l'argent a été consacrée à la protection, comme l'a évoqué mon collègue d'en face? Par ailleurs, en ce qui concerne les rivières abritant d'importants stocks de saumons, que ce soit dans la région de la Basse-Côte-Nord, au Québec, ou au Labrador, nous pourrions consacrer beaucoup d'efforts…

La présidente: Il vous reste une minute.

Philip Earle: pour préserver...

Mike Rushton: Oui, je pense que ce serait une utilisation judicieuse de ces fonds.

Comme je l'ai dit, l'habitat doit être le fondement de tout effort de rétablissement dans chaque rivière. Sinon, peu importe le nombre de poissons que vous relâchez dans la rivière, s'ils n'ont pas d'habitat... C'est comme un jardin: il faut un sol sain pour favoriser l'épanouissement des végétaux. Il faut une rivière en bonne santé pour permettre aux poissons de prospérer, surtout si nous voulons vraiment rétablir les stocks.

J'ai également dit que les populations de poissons ne devraient pas avoir à compter sur nous. Je comprends que les déclins ont été importants; nous devrions donc essayer de renforcer les populations et les aider à court terme, pendant qu'il y a encore des poissons pour le faire. Oui, l'habitat doit être la base de toute mesure. L'équilibre prédateurs-proies et les problèmes de braconnage sont certainement des enjeux sur lesquels nous devons nous pencher.

Philip Earle: Je vous remercie.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci à vous.

Nous en arrivons à la dernière ronde de questions. Monsieur Lewis, vous avez cinq minutes, allez-y.

Chris Lewis: Merci, madame la présidente.

J'adresse ma première question à tous les témoins.

Permettez-moi de revenir un instant aux Grands Lacs, en particulier aux ravages causés par les cormorans à notre secteur de la pêche.

Il y a quelques années à peine, le gouvernement de l'Ontario a enfin autorisé une saison de chasse aux cormorans, avec un quota maximal de 50 prises par jour. Je trouve cela formidable. On dit que les cormorans du lac Érié, du lac Huron, du lac Supérieur et du lac Ontario mangent l'équivalent de deux fois leur poids. Pour ceux qui ne savent pas, le cormoran n'est pas comestible. Il n'est pas destiné à la consommation et il détruit littéralement nos îles à cause de ses déjections acides. Nous avons de magnifiques îles, mais les arbres perdent leurs feuilles. De mon point de vue, les cormorans n'ont aucune vie utile sur nos Grands Lacs.

Je me demande si, sur la côte atlantique, la chasse est autorisée dans les zones de pêche.

Cette question s'adresse à tous les témoins.

● (1000)

Cyr Couturier: La chasse est permise dans certaines zones bien délimitées, mais les pêcheurs se sont souvent plaints de cette situation et ont demandé des permis pour abattre des cormorans, mais le MPO continue d'imposer des restrictions à cet égard. Je crois que la présence des cormorans a encore beaucoup de répercussions sur les pêches. C'est tout ce que je peux dire. Nous pouvons prendre certaines mesures, mais ce n'est sans doute pas suffisant.

Chris Lewis: Je vous remercie.

Je vais revenir rapidement sur ce point. Avant que le gouvernement de l'Ontario n'autorise les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi, les chasseurs et les amateurs de plein air à chasser eux-mêmes le cormoran, le ministère des Ressources naturelles procédait déjà à ses propres abattages. Il louait des bateaux de pêche commerciale pour se rendre sur les diverses îles situées au large de Toronto et de Windsor. C'est tout ce que je sais. Il procède à des abattages d'envergure au milieu des Grands Lacs.

À votre connaissance, est-ce que le MPO s'adonne à cette pratique pour lutter contre la prédation?

J'ai entendu un non catégorique, je pense. Je vous remercie de votre réponse.

Monsieur Rushton, je vais m'adresser à vous, mais d'abord, je vous remercie pour votre témoignage.

Nous avons entendu, ici au Comité, diverses organisations qui ont reçu 200 000 $ du MPO pour organiser des colloques, tandis que le gouvernement a considérablement réduit le financement des centres de biodiversité. Je sais que vous avez déjà reçu une modeste subvention de 25 000 $ de la Fondation pour la conservation du saumon de l'Atlantique, et je me demande si, en tant que dirigeant d'un organisme environnemental communautaire, nous pouvez nous donner votre avis sur les décisions de financement du MPO et sur l'utilisation la plus efficace des ressources.

Mike Rushton: Je répète que le rétablissement de l'habitat est crucial, mais la science des populations de poissons et le soutien au renforcement de ces populations le sont tout autant, peu importe la méthode utilisée. Notre méthode est un peu différente de celle de la plupart des autres organisations.

Sans vouloir trop simplifier la question, je dirais que le montant du financement est le plus gros problème.

La présidente: Il vous reste une minute.

Mike Rushton: La Fondation pour la conservation du saumon atlantique, ou FCSA, est un excellent programme, mais notre budget de fonctionnement est bien supérieur à 25 000 $. Nous apprécions chaque centime que nous recevons, mais nous avons besoin de tout pour avoir une bonne saison sur le terrain. Ces montants n'ont guère changé depuis une vingtaine d'années, tandis que les coûts ont doublé, voire triplé, que ce soit pour l'essence, les camions, la rémunération du personnel, les entrepreneurs qui font des travaux de rétablissement de l'habitat, les analyses en laboratoire, les matériaux, l'équipement ou les fournitures. Tout augmente, sauf le soutien financier.

Mon but en venant ici n'est pas de quémander plus d'argent — mais c'est justifié. Nous en avons vraiment besoin. Si vous ne voulez pas perdre votre temps et souhaitez obtenir des résultats concrets, vous devez investir dans l'habitat, sinon ce sera insuffisant et nous serons encore ici dans 10 ans pour parler de la même chose. J'aimerais commencer à améliorer les choses.

Chris Lewis: Je vous remercie, monsieur Rushton.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Earle. Vous avez cinq minutes, monsieur.

Philip Earle: Je crois que c'est dans l'ordre inverse. C'est au tour de M. Cormier.

La présidente: J'ai votre nom sur la liste.

C'est au tour de M. Cormier?

Serge Cormier: Je vous remercie, madame la présidente.

Soit dit en passant, nos collègues de l'opposition ont tout à fait raison de dire qu'il n'y a pas assez d'argent. Savez-vous quoi? Nous sommes d'accord avec eux. Nous venons d'investir 81 millions de dollars supplémentaires dans la Stratégie du saumon de l'Atlantique et 300 millions de dollars dans le Fonds des pêches de l'Atlantique. En 2017, nous avons proposé 400 millions de dollars pour le fonds des pêches et certains programmes de rétablissement de l'habitat déjà en place, mais nos collègues conservateurs ont voté contre tout ce financement.

Madame Gagné, je vais m'adresser à vous en premier, parce que je crois que vous avez levé la main pour répondre à la question précédente sur la capture de différentes espèces.

Je vous invite à nous donner votre réponse à ce sujet.

Evie Gagné: Je vous remercie.

Mon opinion à cet égard rejoint celle de Mme Coleman. Je suis très curieuse de savoir en quoi consistent les captures accessoires. Comme nous le savons, il n'existe pas de pêche commerciale au saumon de l'Atlantique. Si les pêcheurs capturent accessoirement du saumon atlantique sauvage, il est très important que nous ayons cette information.

● (1005)

Serge Cormier: Merci.

J'ai encore des questions pour vous, madame Gagné.

Vous avez parlé des chiffres liés aux saumoneaux élevés en captivité jusqu'à l'âge adulte dans le cadre de votre programme. Je pense que vous avez parlé de 160. S'agissait-il de 160 remontes de saumons dans une rivière en particulier, ou dans l'ensemble des rivières dans lesquelles vous rétablissez les stocks?

Evie Gagné: Pour le moment, notre projet a porté sur les trois principales rivières. La rivière Upper Salmon est celle qui a enregistré le plus grand nombre de remontes cette année, mais il y en a dans toutes ces rivières.

Serge Cormier: Depuis combien de temps ce programme est-il en place? Depuis un, deux, quatre ou dix ans?

Evie Gagné: Cela fait maintenant une dizaine d'années.

Serge Cormier: Serez-vous en mesure de fournir au Comité, ultérieurement, quelques chiffres sur les remontes des dix dernières années?

Evie Gagné: Certainement, avec grand plaisir.

Serge Cormier: C'est bien.

Votre association effectue sans doute de nombreuses recherches scientifiques. J'ai déjà posé cette question à M. Couturier. Ne pensez-vous pas que les responsables du MPO travaillent parfois en silo, avec toutes leurs directives et leurs critères, sans chercher à écouter d'autres scientifiques qui sortent de ce cadre? Cela nous permettrait de trouver des solutions qui seraient bénéfiques pour le repeuplement de certaines de nos rivières.

Evie Gagné: Oui. Malheureusement, malgré toute l'estime que j'ai pour mes amis et collègues du MPO, je pense qu'ils sont quelque peu limités dans leur champ d'action. J'aimerais que les scientifiques du MPO puissent collaborer et sortir un peu des sentiers battus.

Serge Cormier: Je vous remercie.

Madame Coleman, j'ai des questions pour vous.

À l'instar de mon collègue Philip Earle, je suis un passionné de longue date de la pêche au saumon et j'ai eu l'occasion de pêcher en sa compagnie l'été dernier sur la Pinware. Je pense que c'est sur la rivière, en parlant avec les pêcheurs, que l'on apprend le plus.

Dans certaines de nos rivières du Nouveau-Brunswick, la situation est identique. Les populations de saumon sont en déclin. Elles sont même en déclin dans la région du Québec où je vais souvent pêcher.

Selon vous, la pêche au saumon est-elle parfois considérée par le gouvernement comme un sport de riches, si je puis m'exprimer ainsi? Il se peut que nous n'investissions pas dans cette pêche précisément parce que c'est une activité réservée aux nantis. Partagez-vous ce point de vue?

Kastine Coleman: Non. Je comprends toutefois pourquoi des gens pensent ainsi. Si vous réservez un séjour dans une pourvoirie, et certaines facturent en dollars américains, vous pouvez payer jusqu'à 20 000 $ pour une semaine de pêche sur la rivière.

Sur le terrain, ce n'est pas un sport de riches. Il y a des gens qui pêchent en sandales avec leurs cannes à pêche à 10 $, et qui fabriquent eux-mêmes leurs mouches. En tant que riveraine, je ne pense pas que ce soit un sport de riches.

Serge Cormier: Moi non plus, je ne vois pas les choses ainsi. C'est une image qui circule parfois, mais, comme vous, j'ai vu beaucoup plus de jeunes issus de toutes les classes sociales. Est-ce que vous faites le même constat à Terre-Neuve-et-Labrador?

Kastine Coleman: Oui, les jeunes sont nombreux à adopter ce sport.

Serge Cormier: C'est fantastique.

En passant, votre CV est vraiment intéressant. J'espère pouvoir un jour aller à la pêche avec vous et Philip à Terre-Neuve-et-Labrador.

Je vous remercie beaucoup pour vos témoignages.

Kastine Coleman: Merci.

La présidente: Monsieur Deschênes, vous disposez de deux minutes et demie. Allez-y.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci, madame la présidente.

Cheffe Brake, il y a une question que je ne peux m'empêcher de vous poser, parce que, cette semaine, il y a eu des développements importants dans le dossier des relations avec les Premières Nations. Le premier ministre a ouvert la porte à l'idée d'abolir la Loi sur les Indiens.

Comment est-ce reçu, chez vous?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Je faisais partie du comité de planification de la réunion des premiers ministres qui s'est déroulée cette semaine. L'objectif de cette réunion était d'ouvrir la voie au dialogue afin de permettre aux Premières Nations de faire entendre leur voix dans le processus d'élaboration de la loi.

Le débat sur l'abrogation de la Loi sur les Indiens découle de cette réunion et a mis l'accent sur ce sujet, mais ce n'était pas le but de la réunion. Celle-ci portait principalement sur les prochaines étapes à suivre pour renforcer nos relations et sur l'examen des projets de loi C-39, S-2 et C-5, ainsi que sur les enjeux qui ont un impact réel sur nos communautés.

Nous examinerons bien entendu la Loi sur les Indiens, mais ce sont les Premières Nations qui doivent déterminer elles-mêmes si et quand cette loi cessera d'exister. On ne peut pas simplement supprimer un dispositif qui nous permet de nous gouverner, sans le remplacer par un autre qui nous permettra de garder le contrôle de nos communautés.

● (1010)

[*Français*]

Alexis Deschênes: Je comprends bien. Il y a eu d'autres sujets.

Donc, ce que vous dites, c'est que, de votre côté, on est ouvert à l'idée d'abolir la Loi sur les Indiens, tant qu'il y a une discussion sur la façon dont on la remplacerait.

Est-ce que je vous comprends bien?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Je dirais que c'est un avis que partagent de nombreux membres de la communauté dans ma région, mais nous n'avons pas encore suffisamment débattu de la question pour pouvoir nous prononcer de manière définitive à ce sujet aujourd'hui.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Il me reste quelques secondes.

Pour ce qui est de la chasse aux phoques, êtes-vous d'avis qu'on devrait modifier la réglementation fédérale pour faciliter la chasse commerciale?

[*Traduction*]

La cheffe Jenny Brake: Certainement.

Les marchés internationaux doivent être ouverts afin de permettre un accès sans restriction, ce qui nous permettrait de récolter et d'exporter. Les Autochtones ont un débouché économique et un droit inhérent de mettre en pratique leurs connaissances et leurs méthodes traditionnelles, mais les marchés ne nous permettent pas de développer pleinement notre économie dans ce domaine.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Merci.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Small qui dispose de trois minutes. Allez-y monsieur.

Clifford Small: Madame la présidente, ma question est pour M. Couturier.

En 2018, le gouvernement actuel a interdit l'abattage de phoques nuisibles au Canada. N'eût été cette interdiction, si nous avions pu abattre ces phoques nuisibles dans les estuaires, notamment ceux que l'on observe dans l'estuaire du Grand Codroy, quel impact cela aurait-il eu sur la survie des saumons en montaison?

Cyr Couturier: Les phoques se nourrissent indéniablement de saumons; si vous les éliminez, vous sauverez donc une partie des poissons. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'approfondir davantage la question, même si ma collègue de la côte Ouest serait d'avis contraire. S'il y a des phoques dans la rivière Humber et d'autres rivières, à 50 kilomètres en amont ou à n'importe quelle distance, et s'ils y restent tout l'été alors que la rivière n'a pas grand-chose d'autre à leur offrir, de quoi se nourrissent-ils? Ce que je veux dire, c'est que les phoques ne vont pas simplement rester là à se prélasser sans se nourrir. Ils doivent manger.

Clifford Small: Autrement dit, faudrait-il abattre les phoques qui vivent dans les systèmes d'eau douce, selon vous?

Cyr Couturier: Je pense qu'il faudrait les abattre, et il faut bien sûr trouver un débouché, comme vient de le dire la cheffe Brake. Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador sont tout à fait capables de le faire sans cruauté.

J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec l'un des chefs du National Circle for Indigenous Agriculture and Food, et celui-ci se serait vivement favorable à l'abattage de phoques et d'otaries en Colombie-Britannique, car ceux-ci causent des dommages considérables à de nombreuses entreprises de pêche de cette région.

La présidente: Il vous reste une minute.

Cyr Couturier: Oui, certains phoques pénètrent aussi dans les systèmes d'eau douce.

Il faudrait soutenir cette initiative.

Clifford Small: Je vous remercie.

Madame Coleman, êtes-vous pour l'abattage des phoques présents dans les systèmes d'eau douce?

Kastine Coleman: Oui.

Clifford Small: Merci.

Cheffe Brake, vu l'importance de préserver la santé des rivières à saumon pour favoriser une véritable réconciliation, seriez-vous favorable à l'abattage de phoques présents dans les systèmes d'eau douce?

La cheffe Jenny Brake: Monsieur Small, je suis la cheffe Brake et je ne serais pas favorable à l'abattage. Il est important d'encourager une gestion responsable de la pêche, mais l'abattage est une méthode radicale qui suscite généralement une forte opposition.

À cet égard, il serait plus important d'encourager une pêche responsable, en interaction responsable avec les Premières Nations. Je n'aime pas employer le mot « abattage », l'expression « grande chasse » me semble plus appropriée.

● (1015)

Clifford Small: Souhaitez-vous que la décision prise par le gouvernement en 2018 concernant les phoques nuisibles soit annulée?

La cheffe Jenny Brake: C'est un débat qui mérite d'être mené, indéniablement. Je ne suis pas ici pour critiquer l'un ou l'autre des partis. Je souhaite simplement que nous continuions à travailler de manière progressiste.

Clifford Small: Je vous remercie, cheffe Brake.

La présidente: Nous allons maintenant entendre M. Cormier qui dispose de trois minutes, allez-y.

Serge Cormier: Madame la présidente, je vais céder mon temps de parole à Philip Earle.

Philip Earle: Si c'était possible, M. Cormier, nous pourrions échanger nos noms, et ainsi la liste serait correcte.

Je vous remercie, madame la présidente.

Il existe des preuves tangibles que le saumon de l'Atlantique risque de disparaître en tant qu'espèce. Nous comprenons la biologie du saumon. Les saumons naissent dans la rivière et partent ensuite vers l'océan où ils grandissent. Ils remontent ensuite dans la rivière pour frayer. Je n'ai pas besoin d'expliquer à personne ici la biologie du saumon. Je pense que nous sommes tous ici précisément pour la même raison. Nous voulons protéger cette espèce.

Il est toutefois clairement démontré que de nombreuses rivières du Canada atlantique sont techniquement mortes. Par extension, les stocks de poissons qui dépendent de cette rivière sont aussi techniquement disparus.

La disparition d'une espèce est une chose que j'ai du mal à imaginer, mais je voudrais poser quelques questions autour de la triple dimension du saumon: l'alimentation, la culture et le sport. Pour les populations autochtones, c'est une source de nourriture. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada atlantique — et je pense que cela vaut également pour la région du Pacifique —, il existe une culture autour du saumon. Bien sûr, il y a aussi le sport. Nous avons parlé de sa valeur.

Au cours d'une séance précédente, certains de nos témoins ont décrit un phénomène océanique qui a décimé une grande partie des stocks en 2022 et au cours d'autres années. Cela m'a amené à réfléchir à la multiplication des phénomènes météorologiques violents, des fortes précipitations automnales et des ouragans particulièrement dévastateurs, qui font pratiquement déborder les rivières à cette période de l'année, quand la fraie est terminée, comme l'a dit notre témoin, Mme Coleman, et que les saumons sont peut-être en train de regagner l'océan.

Madame Coleman, compte tenu des conditions météorologiques observées ces derniers automnes dans l'ensemble du Canada atlantique, pensez-vous que certains défis liés à la reconstitution des stocks de saumons sont le résultat des phénomènes météorologiques que nous constatons, c'est-à-dire de la recrudescence des vents, des pluies et des crues soudaines de rivières jusqu'à une période avancée de l'automne?

Kastine Coleman: Oui, c'est toujours une possibilité. Les saumons se sont toujours bien débrouillés pour trouver des frayères et pour… parce qu'ils reviennent en fait dans les bassins où ils sont nés. Il faudrait sans doute redoubler d'efforts pour améliorer et mieux protéger les frayères, sachant que les niveaux d'eau augmentent ou baissent, parfois même dans la partie inférieure de la Humber où l'apport d'eau est interrompu et où les baisses et les hausses de niveau sont plus fortes qu'elles le seraient naturellement. Nous pourrions simplement éliminer ces petits désagréments qui surviennent.

La présidente: Merci beaucoup.

C'est ainsi que se termine la séance. J'espère que...

Mel Arnold: Madame la présidente, avant de clore la séance, je tiens à préciser que nous avons commencé avec quelques minutes de retard; j'espère donc que vous me permettrez de prendre encore quelques minutes.

Comme l'ont fait ressortir les témoignages, notre Comité a produit, au cours de la dernière décennie, de nombreux rapports sur le saumon de l'Atlantique. Le premier, déposé le 28 février 2022, portait sur les conséquences de l'augmentation rapide de la population de bar rayé dans la rivière Miramichi et le golfe du Saint-Laurent. Celui de décembre 2023, s'intitulait « Les impacts écosystémiques et la gestion des pinnipèdes ». Le rapport intitulé « Saumon sauvage de l'Atlantique dans l'Est du Canada » a été déposé le 30 janvier 2017.

Au moment où nous nous apprêtons à rédiger le rapport découlant de cette étude, je crains que nous ne finissions par réitérer les mêmes recommandations que celles formulées dans les rapports précédents. Je pense qu'il est important que les membres sachent où en sont les mesures prises par le gouvernement pour donner suite aux recommandations antérieures. Comme nous accueillerons des représentants ministériels, je pense qu'il serait utile pour le Comité et pour les travaux réalisés dans le cadre de cette étude, que ces représentants soient bien préparés à faire le point sur l'état d'avancement des mesures prises par le gouvernement en réponse aux recommandations antérieures.

Je propose que le Comité envoie une demande au MPO pour lui demander de s'assurer que ses représentants soient prêts à fournir des mises à jour sur les réponses apportées par le MPO aux recommandations antérieures lors de leur comparution devant le Comité. Si cela nécessite un report de leur comparution d'une semaine ou deux, je pense que cela serait justifié, car nous ne pouvons pas nous permettre de formuler des recommandations dans ce dossier avant de savoir ce qu'il est advenu des recommandations précédentes.

● (1020)

La présidente: M. Cormier est le prochain intervenant.

Serge Cormier: Merci, madame la présidente.

Je comprends ce que dit mon collègue, madame la présidente, mais les représentants ministériels seront présents à la réunion de lundi prochain, je crois. Nous pourrons leur poser toutes les questions que nous souhaitons, notamment au sujet de certains des rapports qui ont été rédigés par le Comité. Je pense, et je l'espère, qu'ils seront prêts à y répondre. Selon moi, il n'est pas nécessaire d'envoyer un message aux fonctionnaires du MPO pour leur demander d'arriver bien préparés.

Je propose la levée de la séance, madame la présidente.

La présidente: La séance est levée.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca